



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1806 MERCREDI 21 AOÛT 2013

Brigade spéciale d'intervention

La Monusco de nouveau sous pression



Les activités dans la ville de Beni et ses environs étaient paralysées hier à la suite du mot d'ordre décrété par la coordination de la société civile appelant à une journée ville morte. Pour les initiateurs, cette action vise à contraindre la Brigade spéciale d'intervention de la Monusco à quitter son statut actuel d'observateur pour lancer une attaque ciblée contre les groupes armés conformément au mandat offensif qui lui est dévolu par la résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies.

À la suite de la coordination de la société civile de Beni, les notabilités de la province ont également donné de la voix. Elles exigent aux Forces armées de la RDC et à la Brigade d'intervention de relancer l'offensive au front pour mettre en déroute les forces négatives qui pullulent dans la région.

Page 13

HANDBALL

Dix-huit Congolaises retenues pour la CAN dames U17 à Oyo

La RDC va participer du 22 au 31 août 2013 à Oyo au Congo Brazzaville à la 8e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de handball dames de moins de 17ans (CAN handball dames U17). En prévision à cette compétition continentale, la Fédération congolaise de handball a rendu public lundi une liste de dix-huit joueuses retenues dans la sélection. La délégation de la RDC à ce tournoi continental U17 dames de la balle dure va être à Oyo via Brazzaville ce mercredi. Nombre des joueuses sélectionnées ont tout récemment disputé la 30e édition de la Coupe du Congo de handball dames seniors et devraient en principe être en forme pour ce grand rendez-vous sportif. Le premier match de la RDC est prévu pour le 23 août face au Sénégal et le deuxième le jour suivant face à la Guinée.

Page 14

RÉNADHOC

Joseph Kabila appelé à gracier les prisonniers politiques

Le Réseau national des ONG des droits de l'homme du Congo (Rénadhoc) est convaincu qu'en libérant les prisonniers politiques et d'opinion ainsi que les leaders des groupes armés congolais, le président Joseph Kabila contribuerait à renforcer la cohésion nationale tant recherchée. Dans une déclaration rendue publique le 19 août, ce regroupement associatif estime que c'est l'un des préalables visant la décrispation du climat politique avant la tenue des concertations nationales. Selon cette plateforme, un dialogue national inclusif et républicain est le seul moyen pour mettre un terme au cycle de violences que connaît la RDC depuis plusieurs années. Elle sollicite du chef de l'État, entre autres, la signature d'une ordonnance qui garantirait aux participants qu'ils ne pourront être poursuivis, arrêtés, détenus ou jugés pour des opinions ou votes émis durant ces assises.

Page 12

Concertations nationales

Le M23 persona non grata?



Sultani Makenga et Jean-Marie Runiga en avant-plan

Ne pas intégrer les rebelles du M23 dans les discussions, pense une certaine opinion, c'est entretenir le brasier de l'Est en leur offrant un prétexte supplémentaire pour exacerber la tension. En appui à cette approche, d'autres acteurs politiques estiment qu'il ne servirait à rien de marginaliser le M23 qui constitue un des facteurs majeurs de l'instabilité du pays. Ce, d'autant plus que la voie politique est celle qu'a toujours prôné l'ONU avec, à la clé, l'obstination de voir Kinshasa renouer le fil du dialogue avec ce groupe armé. Une autre opinion estime qu'en tant que force négative, le M23 ne peut se retrouver dans ce forum national. Et Elle appelle la Brigade d'intervention spéciale de la Monusco à désarmer les rebelles du M23 et d'en finir une fois pour toutes avec cette horde des hors-la-loi. Accepter leur présence aux concertations nationales, pense-t-on, équivaudrait à légitimer indirectement leur mouvement.

Page 12

FFJ

L'ONG condamne la torture infligée à un journaliste

Freedom for journalist (FFJ) a déploré la torture qu'a subie tout récemment Placide Mbonde, correspondant local de Mongongo (un journal paraissant localement) et journaliste à la Radio Télé Ami de Basoko (RTAB), station émettant à Basoko, territoire situé à 250 km de Kisangani, capitale de la province orientale. Selon cette organisation de défense et de promotion de la liberté des médias, le commandant en poste de la police a reproché à Mbonde d'avoir livré l'information sur l'évasion, le 16 août, des détenus d'un cachot de la police nationale. Devant ces faits, cette ONG a exigé des poursuites pénales contre le commandant Azanga et des policiers reconnus auteurs des coups et blessures à l'endroit du journaliste. Elle a également plaidé pour la prise en charge médicale de la victime.

Page 14

ÉDITORIAL

Devoir civique

Ce que doivent comprendre les responsables politiques congolais, qu'ils appartiennent à la majorité ou qu'ils se rangent dans l'opposition, c'est que de la bonne tenue du recensement administratif spécial dépend leur propre destin, leur propre carrière. Si, en effet, cette remise à plat de l'électorat se fait dans l'ordre et débouche sur l'établissement de listes électorales fiables, complètes, les joutes politiques à venir seront saines et justes. Mais si, par malheur, elle dérape, s'enlise dans l'indifférence, débouche sur une carte électorale nationale pleine de trous et de vides, ces mêmes joutes seront faussées avant même de s'engager. Et il sera bien évidemment trop tard pour revenir en arrière avant les prochaines échéances.

Dans cette affaire stratégique pour l'avenir de notre démocratie, l'État, cela va de soi, porte la plus lourde des responsabilités puisque ce sont ses administrations, centrales et locales, qui ont pour mission de mener l'opération à bien. Mais, nous l'avons souligné ici même à maintes reprises dans les dernières semaines, les pouvoirs publics n'ont pas le pouvoir de convaincre les citoyens de la nécessité de se faire recenser. Ce travail-là relève avant tout de la société civile, c'est-à-dire des partis politiques, des associations privées, des collectivités locales, des syndicats, des mille et une entités qui regroupent les citoyens sur toute l'étendue du territoire.

Or, pour l'instant, malheureusement, cette même société civile apparaît étrangement déconnectée du réel. Elle ne semble pas avoir pris la mesure du défi qu'il lui faut relever si elle veut que notre jeune démocratie tienne ses promesses et, surtout, consolide ses assises populaires. De façon très bizarre, elle s'abstient d'agir pour que les citoyens congolais accomplissent leur premier devoir civique en faisant la démarche élémentaire qui consiste à se présenter dans les bureaux ouverts à cet effet pour se faire inscrire sur les futures listes électorales.

Il reste en réalité très peu de temps pour mener cette vaste opération jusqu'à son terme. Et c'est pourquoi les observateurs que nous sommes croient utiles de tirer une fois de plus le signal d'alarme avec l'espoir d'être enfin entendus. Demain il sera évidemment trop tard.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'opposition congolaise réagit au message du président de la République sur l'état de la Nation

Dans une déclaration rendue publique le 17 août à Brazzaville, le collectif des partis de l'opposition signataire de la déclaration du 17 août 2012 a réagi négativement au dernier message du chef de l'État sur l'état de la Nation. Contre toute attente, l'opposition tient mordicus à la tenue des états généraux de la Nation.

Réunie autour de Mathias Dzon, Guy Romain Kinfoussia, Clément Miérassa et de bien d'autres responsables à l'occasion du premier anniversaire de la signature de la déclaration du 17 août 2012, cette coalition des partis de l'opposition a critiqué sans détour le message du chef de l'État. Sur le volet politique, l'op-

position congolaise a épinglé plusieurs aspects. Elle a d'abord rejeté en bloc toutes les démarches politiques entreprises par le gouvernement visant la bonne marche de la démocratie avant de méconnaître sur toute la ligne la concertation de Doli-sie. Pour cette frange de l'opposition radicale, l'unique voie de recours pour sauver le Congo dans la présumée crise reste la convocation en urgence des états généraux

de la Nation, sa principale revendication jamais obtenue depuis plus d'une année.

À propos de l'émergence supposée du Congo à l'horizon 2025, le collectif des partis de l'opposition a affirmé que le Congo ne remplissait aucun critère pour devenir pays émergent. Les opposants ont soutenu leur argumentation en s'appuyant sur les neuf critères à remplir

liard de dollars, dont au moins 10% destinés à l'exportation. Il faut ajouter parmi ces critères, un taux de PIB par habitant supérieur à la moyenne mondiale et à celle des pays les plus riches, voisin de 8%, ainsi que le degré de liquidité de l'économie, le niveau de la corruption et la capitalisation boursière.

Au cours de cette rencontre



Une vue des opposants pendant la cérémonie. (© DR)

pour devenir pays émergent, développés par Antoine Van Agtmael, spécialiste des marchés financiers. En effet, pour ce spécialiste, pour qu'un pays devienne émergent il lui faut remplir un certain nombre de critères, entre autres la rapidité du processus d'industrialisation, la taille du marché et de ses entreprises, l'identification des 100 plus grandes entreprises nationales dont le chiffre d'affaires dépasse 1 mil-

citoyenne, les opposants ont aussi critiqué avec force la présumée révision de la constitution, le recensement administratif spécial en cours, la gestion des revenus pétroliers et bien d'autres questions. En résumé, pour le collectif des partis de l'opposition, le Congo traverse actuellement une crise multidimensionnelle dont l'unique solution reste la tenue en urgence des états généraux de la Nation.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.adiac-congo.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy Francine Loutoumba (chef de service); Lopelle Mbooussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignat, Brice Tsèbè, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongoo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PARLEMENT

Les députés préparent les obsèques de Gabriel Longobé

Au cours d'une séance plénière spéciale organisée le 20 août, au Palais des congrès de Brazzaville, les députés ont procédé à la mise en place de la commission chargée d'organiser les obsèques du député de Loukolela, Gabriel Longobé, décédé le 13 août des suites d'un malaise cardiaque.

Le coordonnateur de cette commission est le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Gabriel-Valère Eteka-Yemet. Il est assisté de Joseph Kignoumbi-Kiamboungou, Joseph Badiabio, Benoît Bati et Charlotte Opimbat, qui occupent respectivement les fonctions de premier vice-président, de deuxième vice-président, de rapporteur et de trésorier. Les présidents des commissions permanentes et ceux des groupes parlementaires sont d'office membres de cette commission.

Quatre sous-commissions appuient cette structure. Il s'agit de la sous-commission oraison funèbre ; la sous-commission obsèques ; la sous-commission finances et la sous-commission protocole et transport.

La première sous-commission est présidée par Delphin Loembé, assisté de Rigobert-Sébastien Banzani et de Placide Moudoudou, respectivement vice-président et rapporteur.

La deuxième sous-commission est présidée par Benoît Bati. Il est secondé dans sa tâche par Henri Zoniaba-Ayemessone et Guillaume Kiakouama, respectivement vice-président et rapporteur. Le député Jean-Marie Bompoutou s'est vu confier la présidence de la sous-commission des finances. Bernadette Ondzé et Alphonse Ngampoula occupent les postes de vice-présidente et de rapporteur de cette sous-commission.

La dernière sous-commission est confiée au député Arcel-Arnaud Ndinga-Makanda, assisté d'Antoinette Tielé-Gambia-Olou et de Blaise Ambeto, respectivement vice-présidente et rapporteur.

Le premier secrétaire, Gabriel-Valère Eteka-Yemet, qui a présidé la séance plénière spéciale, a invité les élus du peuple à faire preuve de solidarité et d'esprit d'équipe en vue de rendre un dernier hommage digne du rang de l'illustre disparu. Il les a exhortés à se rendre massivement au lieu de la veillée, qui se tient non loin du Centre national de radiotélévision à Nkombo.

Notons que l'illustre disparu siégeait à l'Assemblée nationale dans la commission affaires juridiques et administratives, que préside Benoît Bati. La date et le lieu de l'inhumation seront précisés prochainement.

Roger Ngombé

FINANCES

Le Congo met en place la Commission supérieure de la statistique

La structure nouvellement créée a été installée le 20 juillet à Brazzaville à l'occasion d'une session inaugurale. Elle a pour mission de préparer et de soumettre au gouvernement les orientations générales de la politique statistique nationale.

La Commission supérieure de la

statistique mise en place est un instrument juridique adéquat pour développer le secteur de la statistique. Elle doit veiller à la mise en œuvre coordonnée des orientations générales de la politique nationale de statistique de manière à garantir la production et la diffusion des statistiques

officielles, fiables et disponibles en temps réel et accessibles à tous. De façon plus spécifique, la commission a deux missions fondamentales.

En premier lieu, elle a la responsabilité d'élaborer de façon spécifique des programmes indicatifs quinquennaux et annuels

des activités statistiques nationales. Elle doit également coordonner l'exécution du programme d'enquêtes et de recensements statistiques au plan national pour mieux assurer l'efficacité d'une meilleure prise en compte des besoins de tous les acteurs du développement. « Vous devez, enfin, indiquer au gouvernement, les mesures à envisager, afin que les services et organismes publics, producteurs des données statistiques, disposent des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'atteinte des principaux objectifs de développement », a déclaré le ministre délégué au Plan, Léon-Raphaël Mokoko, qui a patronné la cérémonie.

Au cours de cette session inaugurale, la commission a examiné et adopté le rapport diagnostic du système de statistique national ainsi que le document de vision et orientations stratégiques de la stratégie nationale de développement de la statistique dans la période 2013-2015.

Firmin Oyé



Le ministre Léon-Raphaël Mokoko entouré de ses collaborateurs. (© DR)

ENVIRONNEMENT

Création d'une structure de suivi des accords multilatéraux

L'institution aura pour mission de coordonner la mise en œuvre des traités visant à freiner la montée des dégâts dus aux bouleversements climatiques, dont le Congo est signataire.

Un atelier de validation du rapport de coordination nationale pour la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) s'est ouvert à Brazzaville le 20 août 2013. Les assises prendront fin le 21 du même mois. À l'ouverture des travaux, le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Michel Elenga, a fait remarquer combien l'environnement mondial demeurerait fragile : « Les effets du changement climatique sont dévastateurs. L'appauvrissement de la diversité biologique se poursuit, les ressources halieutiques continuent de diminuer et la désertification gagne les terres autrefois fertiles. »

Les remèdes à ces catastrophes sont définis dans ce rapport de la coordination nationale en examen. Les experts ont deux jours pour les passer au peigne fin avant de les valider. La structure qui naîtra à l'issue de ces assises assurera une synergie entre les parties concernées dans le but de résorber cette espèce de déluge écologique. Ce rapport, a



Le présidium des travaux. (© Adiac)

souligné Michel Elenga, est l'émanation du mandat conféré par les instruments juridiques de l'Union africaine (UA) à la commission en charge de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ainsi, on pouvait constater dans la salle la présence d'un représentant de l'UA, Patrick Aplogan, dépêché pour la circonstance.

Les accords multilatéraux concernent, entre autres, les trois conventions de Rio définies

lors de la rencontre dite « sommet de la Terre », tenue à Rio de Janeiro, au Brésil. Ces conventions portent notamment sur la biodiversité, la lutte contre la désertification et les changements climatiques. Le Congo est signataire de ces conventions, parmi tant d'autres traités internationaux, sur la sauvegarde de l'environnement. La mise en œuvre de ceux-ci n'est pas souvent effectivement menée à terme, à en croire Michel Elenga. C'est le manque de coor-

dination entre les différents ministères et autres parties prenantes impliquées qui en est la cause, selon lui.

Ainsi, le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du développement durable a exhorté les experts à une analyse objective du rapport afin de permettre au Congo de se doter d'une structure de coordination dans le domaine des accords multilatéraux sur l'environnement.

Rominique Nerplat-Makaya

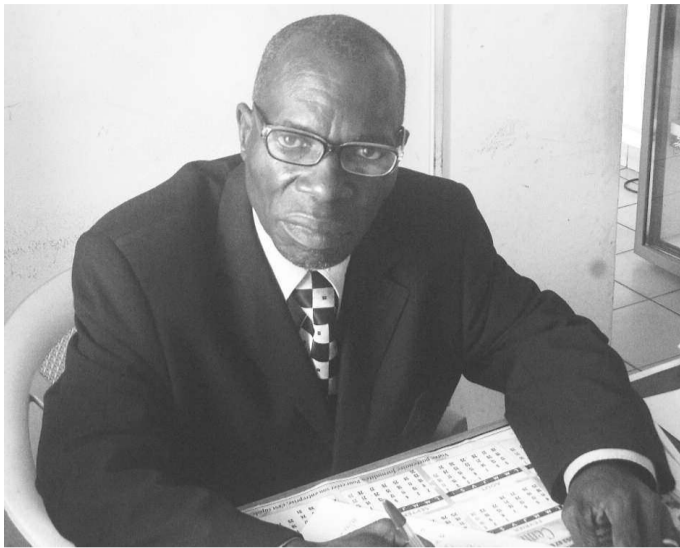
KOUILOU

Vers la réorganisation du secteur de l'artisanat

Nommé, il y a trois mois, à la tête de la direction départementale de l'ANA au Kouilou, Bernard Tchibinda-Djimbi a commencé l'état des lieux de l'artisanat à Madingo-Kayes où il s'est entretenu avec des artisans.

Faire connaître l'ANA et rencontrer les artisans et les autorités locales ont été les priorités du directeur départemental. « Nous avons expliqué aux artisans les attributions de l'ANA, qui est un établissement public industriel, commercial, technique et promotionnel créé le 19 mars 1986 par la loi n° 008-86, dont l'une des missions consiste à recenser et identifier les maîtres artisans évoluant dans divers domaines afin d'établir un fichier exhaustif de la profession. C'est ainsi que nous avons mis à leur disposition la nomenclature du métier d'artisan. Chaque artisan s'est retrouvé dans son secteur et cela a été profitable à tous », a dit le directeur départemental de l'ANA au Kouilou.

Au cours des échanges, Bernard Tchibinda-Djimbi a exhorté les artisans à se regrouper en coopérative ou en groupement d'intérêt écono-



Bernard Tchibinda-Djimbi

mique, car la conjugaison des efforts est un gage de réussite. Il leur a demandé d'avoir une existence juridique en se faisant recenser et en s'appropriant la carte professionnelle d'artisan. « L'ANA organise des cérémonies officielles de délivrance de certificat de fin de stage pour les élèves artisans. Ces diplômes qui sanctionnent la fin de la formation sont cosignés du formateur et de l'ANA. Cela authentifie la formation et constitue un gage non négligeable pour l'impétrant de solliciter un emploi ou de créer son propre atelier », a-t-il ajouté.

Les artisans de Madingo-Kayes ont salué l'initiative de l'ANA en reconnaissant que c'est une première

dans leur localité. Ils ont souhaité que l'initiative se pérennise. Pour Bernard Tchibinda-Djimbi, cette mission qui n'est pas la dernière augure une franche collaboration entre les artisans et la tutelle. Aussi a-t-il souhaité que des moyens conséquents soient alloués à la structure pour qu'elle soit plus efficace et ré-

ponde aux attentes des artisans. Le directeur départemental de l'ANA a livré des informations sur les activités concernant l'artisanat en cours et celles à venir. La foire internationale de Pointe-Noire, la vitrine des artisans locaux, ouverte il y a deux semaines ; le Salon international de l'artisanat traditionnel qui se tiendra du 7 au 16 novembre 2013 à Alger ; le Salon international de l'artisanat pour la femme du 13 au 14 décembre à Niamey au Niger ; le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou, « autant d'occasions pour les artisans de se faire connaître et d'écouler leurs produits », a-t-il conclu.

Hervé-Brice Mampouya

GESTION FORESTIÈRE

La participation des communautés locales est souhaitée

La plateforme de la société oeuvrant pour la gestion durable des forêts a formulé le souhait de voir les communautés locales et autochtones participer au mécanisme de gestion et de partage des terres ainsi que des conflits y relatifs. La rencontre a été organisée après l'analyse des propositions de la plateforme sur le processus des réformes introduites dans le cadre de la révision du code forestier. Notons que la réunion a regroupé les membres de la société civile venus du Kouilou, du Niari et de Brazzaville. Les contributions des communautés locales et des populations autochtones seront envoyées à l'Agence française de développement et partagées avec les parties prenantes au processus de l'Accord de partenariat volontaire sur l'application de la réglementation forestière, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV-Flegt) signé par la République du Congo et l'Union européenne en mai 2010.

Lydie-Gisèle Oko

POINTE-NOIRE

Un homme meurt dans un taxi

La quarantaine sonnée, cet homme a trouvé la mort à bord d'un taxi le mardi 20 août aux environs de 11 heures. « Il est monté au Fond Trié-Tié. Quelque temps après, il a commencé à somnoler. Lorsque nous sommes arrivés au grand marché, il ne bougeait plus. C'est à ce moment qu'on s'est rendu compte qu'il était mort », a témoigné un homme se trouvant à bord du même véhicule.

Selon les renseignements recueillis auprès des témoins, l'homme qui vient de décéder serait le directeur du collège de Madingo-Kayes. Il était à Pointe-Noire pour des soins médicaux. D'après les mêmes sources, la victime se rendait au centre-ville. Les causes de la mort demeurent inconnues, certains évoquent une crise cardiaque. En attendant d'en savoir plus sur les causes de décès, le corps a été transporté à l'hôpital général Adolphe-Sicé et déposé à la morgue municipale de Pointe-Noire.

Prosper Mabonzo

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE
CREDIT N° 5121-CG
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdcongo2011@yahoo.com

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MEFDD-CAB/DEP-PFDE/13

« Recrutement d'un consultant individuel national pour l'opérationnalisation, le développement et l'entretien du site Web du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour cofinancer les activités du Projet de Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un consultant individuel national pour l'opérationnalisation, le développement et l'entretien du site Web du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD).

2. La mission vise à renforcer le programme de communication du MEFDD, à travers l'opérationnalisation, le développement et l'entretien de son site Web. Après avoir dressé un état des lieux du site Web du MEFDD, le consultant proposera des améliorations à lui apporter, les mettra en œuvre et assurera la formation des responsables chargés de sa maintenance, de sa mise à jour et de son entretien.

3. L'Unité de coordination du PFDE invite les consultants individuels susceptibles de fournir les services décrits ci-dessus à manifester leur intérêt et à fournir des dossiers comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une note de présentation de l'expérience et des compétences du consultant en rapport avec la mission ;
- Un Curriculum Vitae mettant en exergue les références du consultant en matière de conception, d'opérationnalisation ou de maintenance de sites Web ;
- L'adresse complète du consultant

Profil recherché :

-Consultant individuel à recruter sur le plan national ;
-titulaire d'un Master 2 en génie logiciel/ métiers du web (Bac+5) ou équivalent ;
-avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq

ans dans la création des sites web et la gestion des données ;

- Avoir conçu et géré intégralement au moins 3 sites web ;
- avoir une bonne connaissance en réseau ;
- avoir une bonne connaissance des langages de mise en forme CSS, d'écriture PHP, de gestion de base de données My SQL et des logiciels appropriés pour l'animation (JavaScript) la retouche de photos (Photoshop).
- Justifier d'une bonne expérience en matière de formation.
- avoir de bonnes connaissances en anglais.

4. Sur cette base, un consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 par comparaison de CV.

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 10 septembre 2013 à 16 heures 00minutes à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET
Case J-142/V, OCH Mougali III
Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33; Courriel : pfdcongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 20 Août 2013

Fidèle NKOUNKOU
Coordonnateur du PFDE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE
CREDIT N° 5121-CG
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdcongo2011@yahoo.com

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET / N° 001/MEFDD-CAB/DEP-PFDE/13

« Recrutement d'un consultant individuel chargé de mener une étude technique de réhabilitation des bâtiments des Directions Départementales de la Sangha, de la Cuvette, du Niari et de Pointe Noire »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet de Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : Etude technique de réhabilitation des bâtiments de 4 Directions Départementales.

2. Le Consultant national, Architecte ou Ingénieur des BTP établira le cahier de charges et le Dossier d'Appel d'Offres relatifs aux travaux de réhabilitation des bâtiments des 04 Directions Départementales suivantes : la Sangha, la Cuvette, le Niari et Pointe Noire.

3. L'Unité de coordination du PFDE invite les consultants individuels susceptibles de fournir les services décrits ci-dessus à manifester leur intérêt et à fournir des dossiers comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une note de présentation de l'expérience et des compétences du consultant en rapport avec la mission ;
- Un Curriculum Vitae détaillé du consultant ;
- L'adresse complète du consultant

Le Consultant devra être un Architecte ou Ingénieur du BTP ayant au minimum le niveau

d'ingénieur technicien et bénéficiant d'une expérience minimale de 08 ans dans le même domaine avec au moins de 03 références dans les études ou conduite de travaux de bâtiments.

4. Sur cette base, les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 par comparaison de CV.

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 10 septembre 2013 à 16 heures 00minutes à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET
Case J-142/V, OCH Mougali III
Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33; Courriel : pfdcongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 20 Août 2013

Fidèle NKOUNKOU
Coordonnateur du PFDE

JUSTICE

Formation du personnel au management de la qualité

Les séminaires, qui se sont ouverts le 19 août à Brazzaville, visent à donner des connaissances aux cadres et agents de ce département ministériel afin d'améliorer la qualité des services publics dans le cadre de la réorganisation de leurs méthodes de travail.

Le ministère de la Justice et des Droits humains en partenariat avec l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises (Esgae) organise des séminaires de formation à l'intention de ses cadres et agents. Les participants suivront, pendant près de deux semaines, des communications portant, entre autres, sur la culture de la qualité, la gestion axée sur les résultats (GAR), le management des équipes, la motivation des cadres et agents.

Selon le directeur de cabinet du Garde des sceaux, ministre de la Justice et des droits humains, Alphonse Dinard Moubangat-Mokondzi, cette formation est une étape importante du processus d'instauration de la qualité. Il a aussi indiqué que les méthodes de travail des administrations publiques congolaises avaient montré leurs limites, n'étant plus en adéquation avec les évolutions actuelles. Pour remédier à cette situation, a-t-il rappelé, le président de la République a instauré la

GAR comme nouvelle méthode de travail des administrations publiques congolaises. Il a également précisé que l'un des principes de base de la qualité était la prévention et l'amélioration permanente. Pour s'arrimer à la nouvelle donne de la gestion de son administration, le ministère a créé en 2010 la direction du management de la



Les séminaristes

qualité qui prend en charge toutes les questions liées à l'instauration de la qualité. C'est ainsi qu'il a conclu un partenariat avec l'Esgae qui a réalisé, à la demande du ministre d'État Aimé-Emmanuel Yoka, un audit interne qui a révélé la non-qualité dans le fonctionne-

ment des structures du ministère de la Justice et des Droits humains. « Sur les résultats de cet audit interne a été élaboré le manuel de la qualité du ministère. Ainsi, le manuel de la qualité est pour notre département un outil de management qui va permettre à chaque activité de trouver sa place et définir ses objectifs,

ses contraintes et méthodes de façon cohérente avec les autres activités », a indiqué Alphonse Dinard Moubangat Mokondzi, assurant à son partenaire qu'ils étaient sur la bonne voie et que leur partenariat était fructueux. Il a, par ailleurs, insisté sur le fait

que les nouvelles conditions de travail au niveau du ministère de la Justice devraient pousser les cadres et agents à produire des services publics de qualité et satisfaisants pour les populations. « Ce programme de formation est conçu avec pour objectif stratégique, non seulement le développement de la culture de la qualité, mais aussi le développement des compétences en management multidimensionnel sous-tendues par une culture prospective. Nos connaissances et nos compétences professionnelles doivent être mises à jour si nous voulons répondre aux nouvelles exigences de l'économie mondialisée et du développement de notre pays », a conclu le directeur de cabinet.

Le directeur général de l'Esgae, Roger-Armand Makany, a, de son côté, défini la qualité comme étant une démarche et une culture à enraciner au plus profond de tous aux plans individuel et collectif. Pour lui, la qualité s'oppose à la non-qualité. L'image traditionnelle de l'action publique est, a-t-il indiqué, une image de non-qualité qu'il faut bien évidemment combattre. La culture de qualité n'a de sens dans une administration ou une entreprise que si elle s'inscrit dans le cadre d'un projet partagé. « Lorsque dans une

administration, certains se plaignent d'avoir trop à faire, d'être au four et au moulin, et que d'autres se plaignent ou se réjouissent de n'avoir rien à faire, il nous faut alors nous souvenir de cette récitation (Voici ma main) », a-t-il dit, précisant que la main symbolisait la motivation, la cohérence, la cohésion autour du travail justifiant l'existence même d'une administration.

La qualité, a-t-il poursuivi, est un précieux instrument qui permet de construire l'avenir, sur le Chemin d'avenir, en vue de l'émergence du Congo. Selon lui, face à l'avenir, on distingue quatre types d'attitudes : l'attitude passive, l'attitude réactive, l'attitude préactive et l'attitude proactive. « Les attitudes passive et réactive caractérisent des cadres spectateurs qui subissent l'avenir. Les attitudes préactive et proactive caractérisent des cadres qui construisent l'avenir. Un cadre spectateur développe ou entretient des non-qualités au sein d'une administration ou d'une entreprise tandis qu'un cadre acteur est tourné vers la démarche ou la culture qualité pour être performant, c'est-à-dire accomplir une action permettant d'obtenir un bon résultat. »

Parfait-Wilfried Douniama

ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

Bilan sécuritaire jugé satisfaisant

Après les festivités marquant le cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance de la République du Congo le 15 août à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, l'heure est au bilan.

Selon le porte-parole de la police, le colonel Jean-Aive Allakoua, membre de la sous-commission protocole et communication de la commission sécurité de cet événement, le bilan est positif pour la force publique et pour les troupes défilantes. « Nous pouvons dire que le bilan est satisfaisant pour la commission sécurité, car un certain nombre de missions ont été assignées à différentes sous-commissions et les dispositifs mis en place ont fonctionné dans l'ensemble comme le président l'avait souhaité. La projection des personnels s'est faite à temps, les exercices de défilé se sont déroulés à temps, le comportement des agents de la force publique a été exemplaire dans la mesure où la collaboration avec la population a été bonne au regard des témoignages », s'était-il réjoui le 16 août à l'aé-



report de Djambala. S'agissant des accidents de circulation, il a indiqué qu'aucun cas de nature à attirer l'attention n'avait été relevé à Djambala. Cela grâce au dispositif d'ordre public mis en place consistant à faire que la circulation soit fluide en évitant les accidents de voie publique. « Dans

la ville, nous n'avons pas dénombré d'accident de la voie publique, sinon sur la route où il y a eu quatre à cinq accidents dont un a causé la mort d'hommes. C'est un véhicule qui revenait de Mpouya. Les causes de ces accidents sont souvent l'excès de vitesse, mais cela ne veut pas dire que le dis-

positif que nous avons mis en place pour la prévention routière n'a pas bien fonctionné », a expliqué Jean-Aive Allakoua, précisant que ce dispositif permettrait aux usagers de circuler dans de meilleures conditions en leur indiquant de ralentir à certains endroits.

Parmi les autres actions menées

par la force publique dans les Plateaux, on peut citer le déploiement de l'hôpital militaire de campagne qui restera ouvert jusqu'au 28 août. D'après le porte-parole de la police, les prestations de cet hôpital se sont déroulées dans tous les axes du département, notamment Lékana, Kebara, Mpouya, Ngo, Abala, Makotimpoko. « Les populations des Plateaux ont pu bénéficier de consultations et traitements gratuits. Concernant Djambala, où l'hôpital a été installé, nous comptons à ce jour, près de 2 000 personnes qui ont reçu des traitements gratuits dans différentes pathologies, tout cela a été fait à la grande satisfaction des populations. »

Les opérations de la force publique, a-t-il ajouté, ont été saluées par le président de la commission sécurité, le chef d'état-major général des forces armées congolaises, qui a adressé ses félicitations à l'ensemble des troupes et au dispositif mis en place dans le cadre de ces activités.

Parfait-Wilfried Douniama

TerraTech
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

DATACENTER

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

Partenaires : Cisco Premier Partner, EMC, HP Gold Specialist 2013, Sun ORACLE, IBM Business Partner, NetApp Go further, faster.

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Brazzaville - Douala

A partir de **163 100 FCFA TTC** 3 vols par semaine (Mardi, Jeudi et Samedi)

ECAir
KINSHASA 0592 5001

www.flyeca.com | Relations clients : + 242 04 509 0 509 | Congo | + 33 01 78 77 78 77 | France | E-mail : relationsclients@flyeca.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67
www.arc-congo.cg

CRISE ÉGYPTIENNE

L'Union européenne menace de suspendre son aide

Alors que l'Union européenne (UE) menace de suspendre son aide à l'Égypte, l'Arabie saoudite propose de la compenser. Les représentants des 28 États de l'UE en charge des questions de sécurité se sont réunis, le 19 août à Bruxelles, autour du chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, dans le cadre d'un examen de la crise égyptienne. Une autre réunion est prévue aujourd'hui pour arrêter une position commune.

Auparavant, les présidents du Conseil européen, Herman Van Rompuy, et de la Commission européenne (CE), José Manuel Barroso, s'étaient réunis et avaient annoncé qu'en cas de poursuite des violences, l'UE pourrait réexaminer ses relations avec l'Égypte, notamment la suspension des aides financières, ou « un arrêt des livraisons d'armes comme

moyen de pression appropriés », comme l'a suggéré la chancelière allemande, Angela Merkel, le 18 août, ou/et des suspensions bilatérales d'aide financière, comme l'a fait le Danemark. Les représentants de l'UE ont examiné les options possibles et préparé une éventuelle réunion des ministres des Affaires étrangères le 28 août.

L'Arabie saoudite prête à compenser toute suspension d'aide de l'UE

Sans attendre, le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Saoud al-Fayçal, a annoncé qu'au cas où l'UE décidait de suspendre son aide financière à l'Égypte, les pays arabes compenseraient celle-ci. « Ceux qui ont annoncé l'arrêt de leur aide à l'Égypte ou menacent de le faire doivent réaliser que la Nation arabe et islamique,

avec les ressources dont elle dispose, n'hésitera pas à lui apporter son aide », a-t-il fait savoir. En matière d'aide militaire, l'influence européenne reste très marginale – soit 140 millions d'euros – par rapport à celle des États-Unis – 1,3 milliard de dollars par an, et pourrait s'« avérer contre-productive », comme l'a souligné le chef de la diplomatie suédoise, Carl Bildt.

Pour le patron du Centre d'études des crises et des conflits internationaux à l'université de Louvain (Belgique), Tanguy de Wilde d'Estmael, l'Europe « peut suggérer un calendrier précis pour les élections à venir. Mais menacer de suspendre le soutien économique ne serait pas une bonne idée. Couper l'aide serait, selon lui, comme envoyer une gifle à un malade. »

Noël Ndong

Le guide suprême des Frères musulmans arrêté

Mohamed Badie a été arrêté dans la nuit de lundi à mardi au Caire où se poursuit le coup de force engagé par l'armée et la police contre les partisans de Mohamed Morsi, issu de la influente confrérie.

D'après des témoins, les télévisions publiques comme privées du pays qui soutiennent le coup de force de l'armée ont diffusé les images du chef des Frères musulmans emmené par la police et assis dans un bureau l'air décontenancé. Mohamed Badie a été capturé avec deux autres hauts dirigeants du mouvement dans un appartement tout près de la place Rabaa al-Adawiya, sur laquelle avait eu lieu la première opération de la police et de l'armée contre les rassemblements de manifestants islamistes. L'arrestation de Mohamed Badie est saluée par les médias et une grande partie de la population égyptienne qui considèrent désormais les Frères musulmans comme des « terroristes » et soutiennent le coup de force de l'armée. Elle a eu lieu sur ordre de la justice, notamment pour « incitation à la

violence » par l'intéressé ainsi que plusieurs autres cadres importants des Frères musulmans.

Depuis quelque temps, les autorités de transition ont ordonné la dispersion systématique de toute manifestation des pro-Morsi. Les heurts avec les forces de l'ordre ont fait au total près de 900 morts depuis l'assaut de la place Rabaa. Dans la même optique, le pouvoir a donné l'autorisation aux soldats et policiers d'ouvrir le feu sur les manifestants s'en prenant aux biens publics et aux forces de sécurité.

Signalons que Mohamed Badie est le huitième guide suprême des Frères musulmans, élu en janvier 2010 à la tête de la confrérie qui a remporté les pre-



Mohamed Badie

mières législatives libres du pays début 2012, un an après la chute de Hosni Moubarak, aujourd'hui blanchi par la justice au sujet d'accusations de corruption portées contre sa personne.

Nestor N'Gampoula

Brics. Johannesburg abrite la première réunion du Conseil d'affaires

La première réunion officielle du Conseil d'affaires des Brics entre les chefs d'entreprises du Brésil, de Russie, d'Inde, de Chine et d'Afrique du Sud (Brics) et de dix-neuf pays africains s'est déroulée du 19 au 20 août à Johannesburg (Afrique du Sud).

Cette réunion était animée par le département sud-africain du Commerce et de l'Industrie.

Créé lors du sommet des Brics, qui s'est tenu à Durban en mars 2013, avec à sa tête l'homme d'affaires sud-africain Patrice Motsepe, le Conseil des affaires des Brics a été décrit lors de son lancement par le président Jacob Zuma comme une « mesure essentielle pour accroître le commerce et l'investissement intra-Brics ».

La directrice générale de l'Unesco condamne les attaques contre le patrimoine culturel du pays

Irina Bokova a exprimé le 19 août sa vive inquiétude concernant les institutions culturelles égyptiennes, suite à des informations faisant état du pillage du Malawi National Museum et de la destruction de plusieurs édifices religieux, notamment des églises et des mosquées.

« Je condamne avec fermeté les attaques contre les institutions culturelles du pays et le pillage de ses biens culturels. Il s'agit de dommages irréversibles pour l'histoire et l'identité du peuple égyptien », a déclaré dans un communiqué de presse la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Par ailleurs, elle a exhorté les autorités égyptiennes à assurer la protection et l'intégrité des musées, des sites et des monuments historiques, notamment religieux.

La directrice de l'Unesco a également appelé le gouvernement du pays à prévenir le trafic des biens culturels volés au Malawi National Museum, tout en rappelant que l'Unesco était prête à fournir une aide technique dans ce domaine et à mobiliser les organisations partenaires de la Convention de 1970 contre le trafic illicite des biens culturels, notamment Interpol et l'Organisation mondiale des douanes. « Le patrimoine culturel exceptionnel de l'Égypte n'est pas seulement un héritage du passé, reflétant son histoire riche et plurielle, c'est également un legs pour les générations à venir; et sa des-

truction fragilise les fondations de la société égyptienne », a-t-elle souligné.

Pour faire le point sur la situation en Égypte, une réunion d'urgence est convoquée à Bruxelles. Selon le porte-parole du service diplomatique de l'Union européenne, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Union européenne se réuniront exceptionnellement le 21 août pour se pencher sur la crise égyptienne. La décision a été prise le 19 août à l'occasion d'une réunion des ambassadeurs auprès de l'UE chargés des questions de sécurité, en pleine crise entre l'armée égyptienne et les partisans du président islamiste déchu Mohamed Morsi. Au cours de cette réunion, les chefs de la diplomatie des 28 pays de l'UE examineront les options possibles en vue de réagir à l'aggravation de la crise ces derniers jours et dans le but de tenter d'éviter une guerre civile. L'une de ces options est la suspension de l'aide financière, alors que l'UE a approuvé fin 2012 un programme de cinq milliards d'euros en faveur de l'Égypte pour la période 2012-2014.

Yvette-Reine Nzaba

NIGERIA

Le chef de Boko Haram serait mort, selon l'armée

Le chef de la secte islamiste nigériane Boko Haram, Abubakar Shekau, aurait été tué au combat par les forces de sécurité nigérianes dans l'État de Borno (nord-est), a annoncé lundi l'armée nigériane.

Abubakar Shekau aurait trouvé la mort à Amchidé, une communauté camerounaise frontalière du Nigéria, où il se faisait soigner après avoir été blessé par balle lors d'une rencontre avec l'armée près de l'un des camps du Boko Haram dans la forêt de Sambisa, a déclaré dans un communiqué le lieutenant-colonel Sagir Musa, porte-parole de l'armée. « Les renseignements [obtenus] ont révélé que Shekau, le plus craint et le plus recherché des terroristes de Boko Haram, pourrait être mort », indique le communiqué.

Le 30 juin, le leader de la secte aurait été acheminé discrètement dans la communauté frontalière du Cameroun après avoir reçu une blessure mortelle dans une confrontation avec les forces de sécurité, selon le porte-parole. « L'idée

que Shekau pourrait être mort entre le 25 juillet et le 3 août est très répandue », a-t-il ajouté. L'armée pense que le leader de la secte a orchestré l'enlèvement de sept ressortissants français et de l'ancien ministre nigérian Shettima Ali Monguno, et qu'il est également impliqué dans le meurtre d'un grand nombre de civils dans le nord du Nigeria. « Il était également responsable des attentats à la bombe sur un de nombreux lieux de culte et bâtiments publics, notamment les sièges de la police et des Nations unies à Abuja », a rappelé l'armée.

D'après la déclaration de l'armée datée de lundi sur la mort présumée d'Abubakar Shekau, il semblerait que les leaders clés de Boko Haram aient été éliminés par l'armée.

La semaine dernière les forces de sécurité ont affirmé dans un communiqué transmis à Xinhua qu'un leader adjoint de Boko Haram avait été tué dans une attaque de la secte qui a été repoussée par l'armée.

Xinhua



Fini les tracasseries



Passez en mode Pelisa

- Contrôler sa consommation
- Maîtriser ses dépenses
- Plus de factures



Pour plus de renseignements,
se rapprocher des agences SNE

ÉGLISE CATHOLIQUE

La réforme par la manière

Le nouveau pape a engagé la réforme de l'Église catholique. Sa méthode ne passe pas par des textes théologiques, mais par le style et les petits pas.

Il n'y a plus de doute désormais que le nouveau pape argentin installé au sommet de l'Église catholique universelle a pris la mesure des changements à apporter. Son élection s'était d'ailleurs réalisée sur ces auspices, du moins de la part des commentateurs. Scandales de pédophilie, luttes ouvertes d'influences au Vatican, bruits discordants autour de graves questions de société, gabegie à la banque du Vatican : le chantier s'annonçait – s'annonce toujours – vaste, prédisaient les analystes. Et le souverain pontife commence à donner des signes fermes d'une prise de température objective de la situation et de sa volonté de faire face. Le « pape à la sacoche », comme on commence à le surnommer après l'image d'un souverain pontife grimant sac en main l'échelle de l'avion qui le portait au Brésil, son premier voyage vraiment international en juillet dernier, ne veut pas se perdre en discours. Jésuite, donc rompu à l'art de dire le dogme et la foi, le

pape François n'a pas choisi la voie des textes dogmatiques et des encycliques ronflants. Il veut conduire l'Église vers son rendez-vous avec la réalité du XXI^e siècle par la manière. Un mot par-ci, un geste par-là, une admonestation sans en donner l'air, une petite phrase : il a pris tout le monde à rebours sur les postures les plus essentielles de

mières qui ont accouru au tombeau pour constater sa « disparition » au jour de la Pâque de sa résurrection.

Les femmes furent aussi – au moins une d'elles, Marie – témoins de sa « réapparition » au jour de la Pentecôte, assistant aussi probablement à sa montée au ciel. Tout cela fait d'elles « des témoins privilégiés de l'his-

« Après un grand docteur comme Benoît XVI qui avait un style plus distant par sa personnalité et son histoire, l'Église avait besoin d'un pasteur vraiment proche de son peuple. »

l'Église.

Sur les femmes ? Le pape François dit qu'il n'entend pas changer quoique ce soit à la doctrine. Mais, c'est pour ajouter tout de suite que l'Église doit engager dès maintenant une réflexion sur leur place, « une théologie sur la femme ». Et il argumente : les femmes ont été les témoins de l'agonie – « la passion » – de Jésus sur la croix, le fondateur de l'Église, dès les premières heures. Ce sont elles les pre-

mières du salut ». Une position qui ne peut donc aller de pair avec leur mise à l'écart visible dans l'Église d'aujourd'hui : pas d'ordination, pas de sacrements aux divorcées-remariées, pas d'accès aux ordres majeurs... Le pape a dit sans dire. Ses déclarations en la matière sont aussi importantes dans les mots que dans ce qu'ils suggèrent. Le pape ne donne pas de coups de crosse à grandes envolées lyriques, il suggère et laisse enten-

dre dans une volonté qui ne souffre pourtant pas de faiblesse à l'interprétation.

« Dans ses différents commentaires, je vous assure qu'il y a des remarques qui portent et qui font réfléchir... C'est d'abord cela la réforme, parce que chacun, après l'avoir entendu, se dit : où en suis-je ? » Ce point de vue n'est pas de n'importe qui, mais de quelqu'un qui par ses fonctions et par ses origines ne peut être taxé de complaisance à l'égard du « chef ». En tant qu'originaire du Québec, une province canadienne qui s'y connaît aussi en fronde et en résistance, le cardinal Marc Ouellet, actuel préfet (ministre) de la congrégation des évêques au Vatican, résume un sentiment – une sensation – dans lequel beaucoup se retrouvent.

On sait qu'il a mis sur pied un groupe de huit cardinaux qui devraient lui faire, en octobre, des propositions et lui suggérer un agenda. On sait qu'il attend aussi des propositions d'un autre groupe de réflexion sur l'IOR, l'Institut pour les œuvres de religion, trop perçue comme étant la banque du Vatican. On sait par ailleurs que là où c'était néces-

saire, il n'a pas hésité à taper du poing sur la table : il a mis derechef à la retraite deux évêques slovènes et, en Afrique centrale, il n'a pas hésité à pousser fermement vers la porte Mgr Victor Tonye Backet, l'archevêque de Yaoundé, au Cameroun.

Chiquenaude par ici, moue dubitative par là, le pape actuel est d'abord un style, une manière. « Le pape François est une grande bénédiction pour l'Église. Après un grand docteur comme Benoît XVI qui avait un style plus distant par sa personnalité et son histoire, l'Église avait besoin d'un pasteur vraiment proche de son peuple. Cela fait beaucoup de bien. Il a une qualité de présence et une qualité de contact personnel extraordinaire. » Il n'est pas dit que l'on doive épouser sans bémols ces autres propos de Mgr Ouellet, mais encore une fois le haut-prélat québécois donne la mesure d'un sentiment ambiant. Car même quand il ne fait que redire ce que l'Église soutient depuis toujours, par exemple sur l'homosexualité, le pape François semble parler dans un langage de réforme.

Lucien Mpama

PROGRAMME MBOTE

MBOTE!

Vous faites partie des privilégiés

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

Appel à propositions 2013 FONDS D'APPUI AUX SOCIÉTÉS CIVILES DU SUD



Dans le cadre des projets financés sur le Fonds d'appui aux sociétés civiles du sud (SCS), ancien Fonds Social de Développement, l'Ambassade de France au Congo lance un appel à propositions afin de procéder à une nouvelle vague de financement de microprojets de développement pour la fin d'année 2013.

Date limite de dépôt des notes de synthèse : 31 août 2013, à 22h.

L'objectif du Fonds d'appui aux sociétés civiles du sud est de lutter contre la pauvreté grâce au renforcement des organisations de la société civile congolaise. Les actions soutenues par le projet SCS 2013-2016 s'inscriront dans trois secteurs d'intervention prioritaires :

- l'accès des populations aux services essentiels : il s'agira d'améliorer l'accès aux services de base considérés comme les plus critiques par la partie nationale, à savoir d'une part la santé et le secteur social, et d'autre part l'eau et l'assainissement.
- l'insertion économique : il s'agira de contribuer à l'amélioration des dispositifs de formation professionnelle qualifiante et d'impulser des dynamiques micro-économiques (initiatives de création de revenus et d'emplois)
- la gouvernance démocratique : il s'agira de concourir à l'amélioration de l'état de droit et la promotion / protection des droits humains.

De manière transversale, le projet SCS veillera à structurer davantage les acteurs de la société civile en développant les compétences des associations en matière de dialogue politique et de plaidoyer, et en appuyant des initiatives collectives et de renforcement de réseaux.

Les structures bénéficiaires d'une subvention sur le SCS peuvent être :

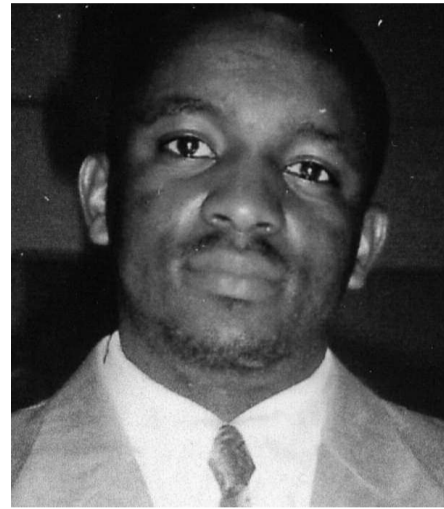
Les lignes directrices de l'appel à projet ainsi que le formulaire de rédaction de la note de synthèse, à remplir par ordinateur, sont disponibles sur le site de l'Ambassade de France au Congo (ambafrance-cg.org), rubrique « Fonds social de Développement ».

- des personnes morales de droit privé issues de la société civile (ONG, associations, coopératives...);
 - des personnes morales de droit public à caractère local : collectivités territoriales et leurs établissements publics.
- Pour toutes demandes d'informations ou de clarification : scscongo@gmail.com

AVIS DE PERTE

Mademoiselle Mayoulou Otoungou Murielle Alice prie toutes personnes étant en possession de son passeport N° A0400622 perdu, de bien vouloir contacter les membres suivants :
06 950 02 22/ 05 589 48 31 / 05 618 59 14/ 06 635 58 37

IN MEMORIAM



Cedric Georges Edgard
Zoula-Obongo
07/01/1973-21/08/2004
YA CECE

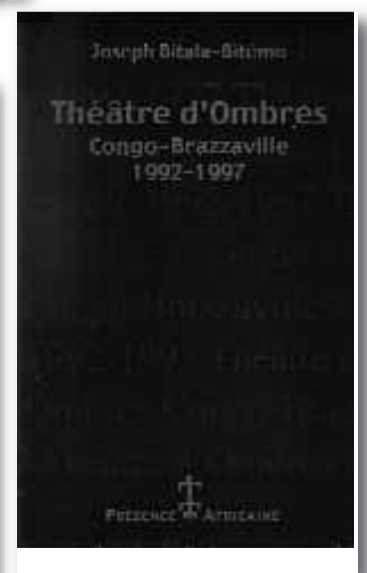
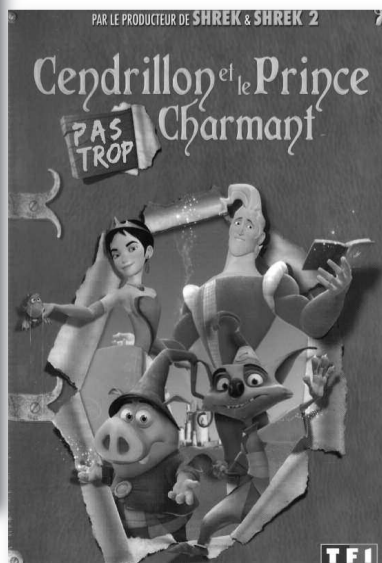
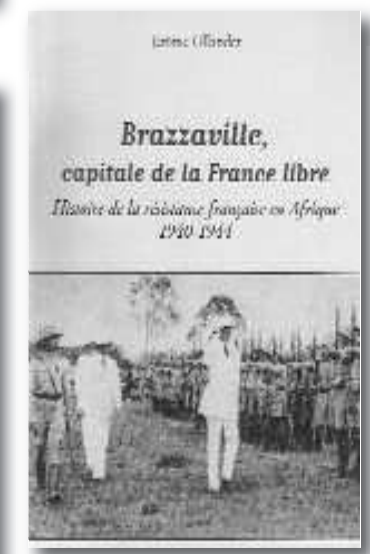
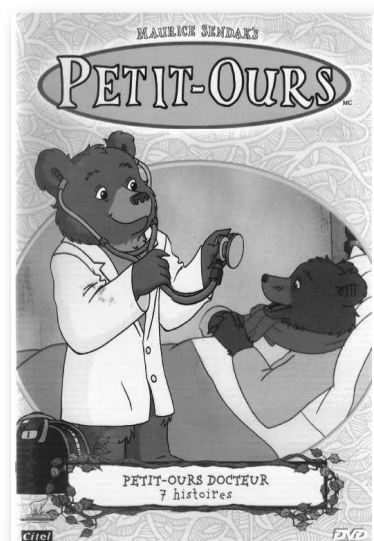
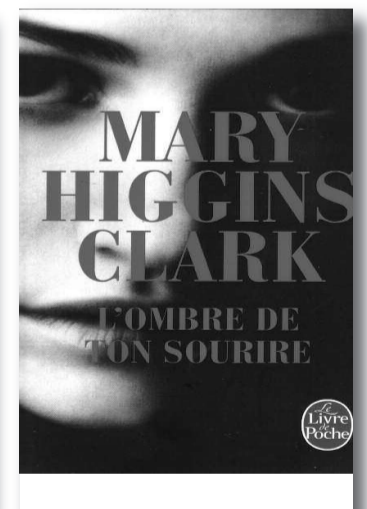
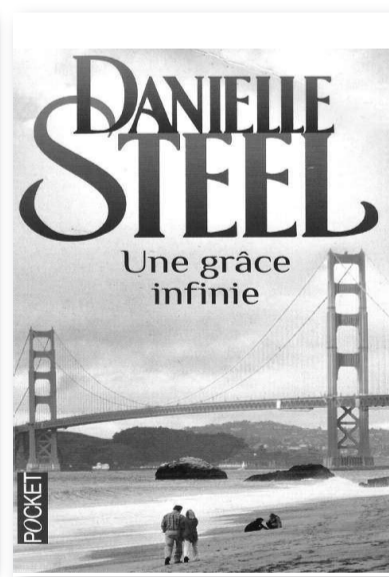
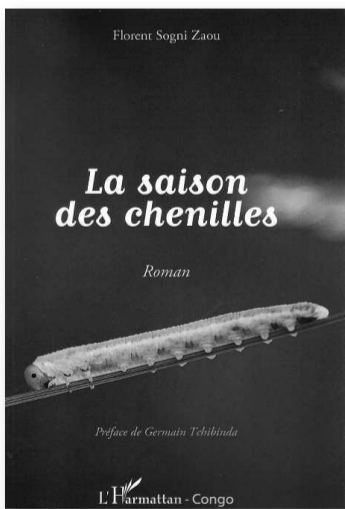
Voilà neuf (9) ans que le destin t'a ravi à notre affection. Nous tes frères et sœurs, père, tantes, oncles neveux et nièces, nous ne t'oublierons jamais. Ton souvenir reste intact et vivant en nous. En ce triste anniversaire de ta tragique disparition, nous invitons tous ceux qui t'ont connu, à avoir une pensée pieuse pour ton âme. Repose en paix !



Août 2000 – Août 2013

Jour pour jour, cela fait trois ans que la mort arrachait brutalement à l'affection de sa famille Apila Okana, en ce mois de triste anniversaire son petit fils Apila Ngaté, les enfants et autres petits fils, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire, chère mémé nous ne t'oublierons jamais. Paix à son âme.

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



CHORÉGRAPHIE

Le gouvernement interpellé sur le sort du Ballet national

Antoinette Nguelelé est chef et chorégraphe du Ballet national congolais. L'artiste a fait son entrée dans ce groupe en 1977. Elle a été initiée par sa sœur, Aminata-Eugénie Ngala, qui dansait dans le groupe de Nguakatur. Le Ballet national congolais se prépare pour une tournée internationale dont la date n'est pas encore connue. Il présentera sa chorégraphie intitulée Le Congo d'hier et d'aujourd'hui.

« La danse est un meilleur vecteur de brassage culturel. Nous véhiculons le message à travers nos danses qui représentent le Congo dans tous ses départements. La danse est un facteur d'identification et de promotion culturelle d'un pays », déclare Antoinette Nguelelé. Surprise en pleine répétition, Antoine Nguelelé ne cache pas ses regrets : « Le groupe est constitué essentiellement des jeunes artistes que j'encadre. Ces jeunes, en dépit de leur amour pour cet art, ne sont pas intégrés à la fonction publique. Or, à notre époque,



Les artistes du Ballet national en pleine répétition

nous étions tous des fonctionnaires. »

Elle lance par ailleurs un appel aux autorités congolaises pour qu'elles s'impliquent dans le rétablissement de ce groupe : « Le gouvernement congolais doit s'en occuper, le Ballet national congolais est comparable à l'équipe des Diables rouges. C'est l'image et l'honneur du Congo que nous défendons à l'étranger. » Antoinette Nguelelé se plaint également de ne pas participer aux festivités

« Depuis que le gouvernement congolais a eu cette initiative dans la municipalisation accélérée des différents départements du pays, le ballet national congolais n'a jamais été invité. »

marquant l'indépendance du Congo : « Depuis que le gouvernement congolais a eu cette initiative dans la municipalisation accélérée des différents départements du pays, le ballet national congolais

n'a jamais été invité. »

Le groupe répète deux fois par semaine. Les répétitions du mardi se déroulent en présence de Leho Martin Kouzonza, alias Mathos, ancien danseur du ballet national évoluant en France en séjour à Brazzaville. Mathos compte partager son savoir et son expérience avec la nouvelle génération du ballet national : « Je dois d'abord discuter avec la directrice à ce propos. Si elle accepte, je transmettrai ce que j'ai appris en l'asso-

ciant avec leur savoir-faire. C'est ça qui fera l'ensemble. Je ne suis pas venu pour gêner mais pour apporter un peu plus. » Pour lui, il n'y a pas de grande différence entre l'ancien et le nouveau Ballet national du Congo : « Je retrouve les mêmes danses que celles des années où nous étions sur scène. Je pensais que le groupe avait évolué. Il va falloir qu'on innove, pour redonner une dynamique à la danse et à la chorégraphie. » Le ballet national a été créé en 1971 à la demande de la direction générale des Affaires culturelles. Antoinette Nguelelé ne fait que poursuivre la philosophie laissée par ses promoteurs. Elle a intégré le groupe en 1977. Sa passion de la danse a commencé à l'âge de 9 ans. Le ballet national congolais a représenté le Congo dans plusieurs pays : Angola, Nigeria, Afrique du Sud, Libye, Sao Tomé et Príncipe, Burkina-Faso, Rwanda, Algérie, Cuba, Chine, France, Italie, URSS, Espagne et Brésil.

Rosalie Bindika

RELIGION

Ninos Ezéchias Ngouama publie « Église, influence ta Nation »

L'ouvrage a été présenté à la presse le samedi 17 août lors d'une séance de dédicace tenue pour la circonstance à Pointe-Noire.

Composé de sept chapitres pour 213 pages, Église, influence ta Nation est un état des lieux de la vie de l'Église. Il apparaît à la fois comme une révolte et un ordre. Révolte contre les mots qui mi-

nent l'Église, ses faiblesses, les guerres de générations, les divisions et bien d'autres. Ordre surtout pour la mission qu'elle doit accomplir, celle de contribuer efficacement à l'organisation fondamentale de la société en générale et de l'homme en particulier. Car affirme l'auteur, l'Église est le point central de toute énergie positive qui ali-

mente une société pour son développement intégral.


En effet, ce livre est comme un marteau qui vient forcer une pointe à trouver une place dans le béton. Un béton que l'écrivain Ninos Ezéchias Ngouama qualifie de monde dans lequel vivent les humains, où ils doivent travailler de façon à décider dans l'ordre des Nations et à détenir

une voix dans la prise des décisions importantes. Ainsi, à travers cet ouvrage, l'auteur répond à plusieurs questions liées aux problèmes qui minent l'Église et la société. Ensuite, il propose des pistes de solutions efficaces pour conduire l'Église à jouer pleinement son rôle dans un monde perdu qui ne sait plus sur qui compter.

Ninos Ezéchias Ngouama est penseur passionné et un écrivain engagé. Il est également motivateur, facilitateur et coach de plusieurs chefs d'entreprise et décideurs politiques. Son livre le plus connu, Sorcellerie, lui a valu le prix Biblia de meilleur écrivain et poète chrétien 2011 par l'Anecc.

Prosper Mabonzo

MÉDECIN VEND



Un échographe portable noir et blanc d'occasion équipé d'une sonde convexe 2.5- 5 Mhz
 Prix de cession 1.500.000 FCFA (sans chariot et sans imprimante)
 Renseignement au 06 676 76 11

ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO



A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM



RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

CONCERTATIONS NATIONALES

Regain de rencontres entre les partis politiques et le présidium

Les Forces du futur de Z'Ahidi Arthur Ngoma, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) d'Azarias Ruberwa, les Forces novatrices pour l'union et la solidarité (Fonus) de Joseph Olenghankoy ont été reçus par le présidium du forum.



Joseph Olenghankoy

L'organisation imminente des concertations nationales constitue l'actualité politique dominante en RDC. Des contacts se multiplient dans la sphère politique

nationale entre différents mouvements politiques et le présidium de ce forum composé du président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo, et de celui de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku. La semaine dernière, le parti politique Forces du futur de Z'Ahidi Arthur Ngoma a été reçu par le présidium. Ce dernier a déclaré que l'on ne devrait refuser le dialogue qui se présente comme une opportunité politique afin de se pencher sur les problèmes cruciaux du pays. Il a ainsi donné son accord pour prendre part aux concertations nationales. Le président du RCD et sa délégation se sont aussi entretenus avec Kengo wa Dondo et Aubin Minaku. Et parmi les mouvements politiques consultés, il y avait également les Fonus de Joseph Olenghankoy qui ont conduit, le 14 août, une délégation de douze personnes dont six femmes et six hommes, respectant ainsi le genre.



Azarias Ruberwa

Dans son mot, Joseph Olenghankoy a rappelé la position de son parti contenu dans le mémorandum des Fonus remis à Léon Kengo wa Dondo et transmis au secrétariat technique des concertations nationales. « Le président de la République, devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès au mois de décembre 2012, s'est réellement rendu compte de la détérioration de la situation sociale, politique et sécuritaire du pays. Il a reconnu qu'il se pose

un problème de cohésion nationale et qu'il fallait à cet effet y remédier par un dialogue, même si dans son adresse, il préférerait le terme « concertations ». Cette volonté de résoudre la crise par le dialogue est réaffirmée à travers les engagements du gouvernement souscrits dans l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et repris par la résolution 2098 du Conseil de sécurité de l'ONU », lit-on dans le préambule du mémorandum des Fonus.

Pour ce groupement politique qui n'est pas opposé à la convocation

des concertations nationales par le président de la République, chaque participant à ces assises est cependant libre de disposer d'un cahier des charges à soumettre aux débats. Le parti d'Olenghankoy a réaffirmé l'existence de la crise de légitimité issue des élections de 2011 et qui est à la base de la guerre et

de la situation politique actuelle. Joseph Kabila et Étienne Tshisekedi sont les deux principaux protagonistes à la base de cette crise. « La cohésion nationale signifie que ces deux personnalités se parlent d'abord, cela permettrait de décriquer le climat de méfiance qui règne entre les deux tendances, mais aussi qui garantirait une certaine inclusivité », note le mémo des Fonus. Joseph Olenghankoy préconise aussi la constitution d'une commission tripartite pouvoir-opposition-société civile chargé d'aplanir les divergences entre les composantes, l'élargissement du présidium des concertations nationales aux composantes, surtout à l'opposition afin de garantir l'équilibre entre les parties prenantes et enfin l'inclusion des délégués de l'opposition et de la société civile dans le secrétariat technique des concertations nationales.

Martin Enyimo

Joseph Kabila appelé à gracier les prisonniers politiques

L'exhortation du Réseau national des ONG des droits de l'homme du Congo (Rénadhoc) vise à créer une meilleure cohésion nationale.

Le Rénadhoc a sollicité, le 19 août, la grâce présidentielle au bénéfice des prisonniers politiques et d'opinion ainsi que des leaders des groupes armés congolais. Selon cette plateforme, cette décision en rapport avec les concertations nationales attendue du chef de l'État, Joseph Kabila, permettrait la création d'une meilleure cohésion nationale. Le cahier des charges publié par le Rénadhoc présente plusieurs préalables visant la décrispation du climat politique avant la tenue de ces assises. Le regroupement, qui a

plaidé pour un dialogue inclusif et républicain, a par ailleurs proscrit la possibilité que ces concertations nationales aboutissent à la formation d'un gouvernement d'union nationale ou à la révision constitutionnelle, ni à la remise en question des institutions légalement constituées. Cette position a, d'ailleurs, officiellement été affichée par ce regroupement d'ONG, au lendemain de l'appel lancé par le président de la République pour des concertations nationales. Le Rénadhoc a également sollicité de Joseph Kabila, entre autres, la signature d'une ordonnance qui garantirait aux participants à cette rencontre qu'ils ne pourront être poursuivis, recherchés, arrêtés, détenus ou jugés pour

des opinions ou votes émis durant ces assises. Par contre, ce regroupement s'oppose fermement à la participation à ces assises des « forces négatives et autres groupes armés étrangers dont le M23 ». Le Rénadhoc, qui a conseillé la publication préalable des listes des participants à ces travaux, a également plaidé pour une participation bénévole et volontaire. À l'en croire, un dialogue national inclusif et républicain est le seul moyen pour mettre un terme au cycle de violences que connaît la RDC depuis plusieurs années. Mais il fallait aussi, selon la plateforme, que l'opinion sache au préalable qui est appelé à siéger dans le cadre de ce forum.

Lucien Dianzenza

Le M23 persona non grata?

Ne pas intégrer les représentants de la rébellion dans les discussions, pense une certaine opinion, c'est entretenir le brasier de l'Est en leur offrant un prétexte supplémentaire pour exacerber la tension dans cette partie du pays.

La participation ou non des rebelles du M23 aux concertations politiques initiées par le chef de l'État, Joseph Kabila, fait jaser dans l'opinion. Cette dernière est divisée quant à la réponse à apporter à cette problématique. D'un côté, on retrouve ceux qui s'opposent avec la dernière énergie à la participation du M23 à ces assises et, de l'autre, ceux qui militent en faveur de sa représentation. Les uns et les autres ne manquent pas d'arguments pour justifier leur position. Les populations du Nord-Kivu qui subissent chaque jour les affres de la guerre meurtrière imposée par les groupes armés n'ont qu'un seul discours : désarmer les rebelles du M23 et en finir une fois pour toutes avec cette horde des hors-la-loi. Une approche que partagent nombre des acteurs politiques, tant de la majorité que de l'opposition qui estiment que le fait d'avaliser la présence des délégués du M23 aux concertations natio-

nales équivaldrait à légitimer ce mouvement armé. En tant que force négative telle qu'acté dans les différents rapports des experts de l'ONU, le M23 ne peut se retrouver dans ce forum national, argue-t-on. « Tout ce qui leur est demandé, c'est de déposer les armes. Ce qu'ils n'ont jamais fait », avance un leader de l'opposition. Cette opinion n'est pas forcément celle du présidium qui considère que le M23 a bien des revendications à faire prévaloir au cours de ces assises et que ses délégués y seront bien présents. De passage tout récemment au Congo Brazzaville où ils ont été reçus en audience par le président Denis Sassou N'Guesso, les présidents de deux chambres de la RDC n'ont pas eu leur langue en poche. Léon Kengo Wa Dondo a rassuré que les concertations nationales seront « inclusives » et connaîtront la participation de la rébellion. En appui à cette approche, d'autres acteurs politiques estiment qu'il ne servirait à rien de marginaliser le M23 qui constitue un des facteurs majeurs de l'instabilité du pays dans sa partie Est. Ne pas intégrer ce groupe armé dans les discussions, c'est entretenir le brasier de l'Est en offrant à la rébellion un prétexte sup-

plémentaire pour exacerber la tension. En outre, fait-on observer, il n'y a pas lieu de se leurrer étant entendu que l'option du dialogue est celle que soutient l'ONU. Par conséquent, voir le M23 siéger aux concertations nationales rejoindrait le schéma onusien qui, depuis toujours, pousse Kinshasa à renouer le fil du dialogue. Ce qui est perçu comme une contradiction dans le chef de l'ONU qui, tout en considérant le M23 comme une force négative, l'invite tout de même à la table de négociation avec un gouvernement légitime. Cependant, certains analystes entrevoient même la possibilité de poursuivre les discussions sans issue de Kampala dans ce forum national qui est une des recommandations de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba. « Kinshasa n'a pas le choix. Dans une guerre où vous n'avez pas la suprématie, vous ne pouvez pas mettre fin à cette guerre sans intégration », martelait encore il y a peu un acteur politique. Toutefois, la perspective de voir des représentants du M23 intégrer les institutions étatiques au nom de la cohésion nationale fait redouter de nombreux Congolais.

Alain Diasso

PRODUITS PÉTROLIERS

Risque d'augmentation des prix dans les provinces intérieures

Une association des opérateurs du secteur basée à Mbuji-Mayi, capitale du Kasai oriental, était en discussion le 19 août avec la Direction des douanes et accises (DGDA) pour une réduction des taxes de douane afin de prévenir toute flambée des prix et d'éviter une pression supplémentaire sur la vente du litre à la pompe.



Un camion citerne

La dernière hausse autorisée par le gouvernement de la République a concerné principalement la partie ouest de la RDC. Toutefois, dans le centre du pays, pour le cas de Mbuji-Mayi précisément, les effets ont commencé à se faire ressentir sur les prix des produits pétroliers acheminés dans la capitale diamantifère à partir justement de l'ouest. En effet, sur place, le litre d'essence à la pompe est ainsi passé de 2300 à 2500 FC, et celui du gasoil de 2200 à 2300 FC, selon des informations recueillies auprès d'une source pétrolière. Il s'agit d'une hausse sans répercussions sur les tarifs du transport en commun de la ville, même si elle est de loin supérieure à celle enregistrée à Kinshasa. Une preuve de plus du coût important d'approvisionnement de la ville en produits pétroliers. Dès lors, l'on peut s'interroger sur le bien-fondé de la démarche des pétroliers du Kasai oriental face à une augmentation vraisemblablement sans impact sur d'autres secteurs stratégiques tel le transport en commun, du moins pour l'instant. En fait, il est important de bien maîtriser le circuit par lequel la province est approvisionnée en produits pétroliers. Le phénomène « Kadhafi », ou revendeurs, est d'une telle ampleur qu'il permet de contenir toute flambée tant redoutée des prix. À côté du carburant acheminé par les voies normales, passant par Moanda et Kinshasa, il y a un stock important de produits qui arrive à Mbuji-Mayi par Lubumbashi (Kasumbalesa), voire l'Angola. Face à l'incertitude que réserve l'avenir, cette association des pétroliers a ainsi débuté son plaidoyer pour sensibiliser suffisamment les autorités douanières et à travers elles, l'Etat congolais, à mettre tout en œuvre pour réduire les taxes de douane. Cette précaution permet de prévenir toute répercussion néfaste sur les prix des produits pétroliers dans cette province enclavée très vulnérable à ces fluctuations.

Laurent Essolomwa

NORD-KIVU

La Monusco de nouveau sous pression

Des manifestations contre la mission onusienne en cours dans certaines villes tendent à pousser la Brigade spéciale d'intervention à quitter sa position actuelle d'observateur passif pour passer vite à l'action.

La population du Nord-Kivu attend toujours que la Brigade d'intervention spéciale des Nations unies lance l'offensive contre les groupes armés infestant la province conformément à la mission qui lui est dévolue par la résolution 2098 du Conseil de sécurité. Actuellement, rien théoriquement ne s'oppose à une telle action militaire après le déploiement des casques bleus dans les périmètres qui leur sont dévolus. D'aucuns ont cru qu'avec le dernier ultimatum

lancé par le chef militaire de la Monusco aux détenteurs d'armes sur l'axe Goma-Saké, la brigade allait effectivement prendre ses responsabilités en attaquant les positions des groupes armés. Mais hélas ! Après que la mission onusienne s'est rétractée en qualifiant sa sommation d'appel de pied à l'endroit desdits groupes armés appelés à s'inscrire dans un schéma de dialogue, la société civile du Nord-Kivu a vite crié à l'imposture.

Sous la houlette de la coordination de la société civile de Beni, les habitants de ce territoire et des environs ne jurent que par l'implication de la Brigade spéciale d'intervention dans la pacification définitive de leur province. Des manifestations contre la Monusco

étaient prévues le 20 août dans certaines villes du Nord-Kivu pour pousser la brigade à quitter sa position actuelle d'observateur passif pour passer à l'action. Mardi déjà, une ville morte a été observée à Beni et dans d'autres grandes villes du Nord-Kivu à l'initiative de la coordination de la société civile. Magasins et stations d'essence fermés, trafic routier interrompu, rues désertées, etc., tel est le décor qui a prévalu essentiellement à Beni. Le mot d'ordre de la coordination de la société civile a été respecté scrupuleusement par la population.

Les notabilités locales donnent de la voix

Outre cette action de « ville morte » qui s'étendra pendant

deux jours de suite, soit du 20 au 21 août, la population du Nord-Kivu empêche par ailleurs aux véhicules de la Monusco de circuler dans les villes en guise de protestation contre l'inertie de la Brigade spéciale d'intervention. À Beni, les engins de la Monusco étaient même interdits de circuler. « Nous avons à plusieurs reprises rencontré les responsables de la Monusco qui nous ont rassuré quant à l'offensive armée que s'appropriait à lancer la Brigade d'intervention contre les groupes armés dont le M23. Depuis le mois de juillet, nous sommes toujours en attente de la concrétisation de cette promesse. Ne voyant rien venir, nous avons résolu de

mener des actions de terrain pour contraindre les responsables de la Monusco à respecter leurs engagements tels que contenus dans la résolution créant la Brigade d'intervention », a expliqué un cadre de la société civile du Nord-Kivu.

À la suite de la coordination de la société civile de Beni, les notabilités de la province ont également donné de la voix. Elles exigent aux Fardc et à la Brigade d'intervention de relancer l'offensive au front. Aux dernières nouvelles, il appert que le calme est revenu aussi bien à Beni et à Goma que dans certaines agglomérations de la province.

Alain Diasso

PHARMACIE

Les laboratoires Arauphar, Mohak et Sun gold de nouveau fonctionnels

Les trois usines situées toutes à Kingabwa, dans la commune de Limete, ont été fermées par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa, pour non-respect de bonnes pratiques de fabrication des médicaments.

Des recommandations ont été ainsi formulées à ces laboratoires par les inspecteurs de la direction chargée de la pharmacie pour qu'ils puissent moderniser leurs outils de travail afin de répondre aux exigences dues à la fabrication des médicaments. Ces consignes ainsi mises en pratique, ces trois firmes pharmaceutiques viennent d'être rouvertes par le Dr Félix Kabange Numbi. Mais avant de déclarer la réouverture de ces trois laboratoires pharmaceutiques, le Dr Félix Kabange Numbi a tenu à les visiter. Le 16 août, il s'est rendu à Sun Gold dont tout le bâtiment a reçu une nouvelle couche de peinture.

À l'entrée de l'usine de fabrication des médicaments, une nouvelle toilette hygiénique a été construite et un vestiaire. Dans la salle d'analyse de contrôle de qualité, tout a été rénové.

Les salles de compression; de granulation, de mélange et d'enrobage ont aussi été retouchées. Dans la zone de production de formes liquides qui comprend notamment la salle de fabrication de sirop, la salle de pesée et la salle de remplissage, les bonnes pratiques de fabrication des médicaments sont respectées. Mohak qui a été fermé, il y

a cinq mois, a été aussi réhabilité. Ici, le ministre a commencé sa visite par les sanitaires qui sont réaménagés. Le vestiaire est compartimenté en deux l'un réservé aux hommes et l'autre aux femmes. À l'entrée de l'usine, on y trouve même un séchoir électrique à main mural à coté d'un lavabo. Non loin de là, il y a des tables métalliques sur lesquelles sont rangées des blousons, des babouches en plastique et des bonnets.

Le ministre de la Santé publique a également visité la zone de nettoyage, la salle de granulation, le bloc des comprimés qui comprend notamment le bloc de mélange, de calibrage, de tamisage, la zone d'enrobage et le laboratoire de contrôle de qualité. Le troisième laboratoire à être visité a été Arauphar. Ici aussi les conditions de fabrication de médicaments n'ont pas été respectées. Mais un mois après, Arauphar a mis en pratique toutes les recommandations qui lui ont été faites. Et le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa a été satisfait: « je suis heureux de constater qu'environ un mois tout ce qui a été fait comme remarque a été corrigé, c'est pourquoi j'autorise Arauphar de reprendre la production ». Pour le ministre de la Santé publique, son objectif est de faire que toutes les usines pharmaceutiques puissent répondre aux bonnes pratiques de fabrication des médicaments et, pour ce faire, il compte étendre cette action même dans les provinces.

Aline Nzuzi

BANDUNDU

L'Asko appelée à canaliser les aspirations des ressortissants de Kolokoso

Le vœu a constitué le message de l'émissaire du ministre Patrice Kitebi au nouveau comité directeur de cette association.

Le nouveau comité directeur de l'Association sociale de Kolokoso a été installé, le 18 août, par le fondateur de cette organisation, Kumbi Debeni, au cours d'une cérémonie organisée dans l'enceinte de l'École primaire Saint-Adrien, dans la commune de Ngaba. Il dirigera cette association pendant cinq ans.

Cette solennité était une occasion pour les fils et filles de ce coin du territoire de Kenge, district de Kwango, dans le Bandundu, de tracer une vision commune pour le développement de leur terroir.

L'émissaire du ministre délégué aux Finances, Patrice Kitebi Kibol Mvul, le conseiller Tomy Nzasi, qui a assisté à cette rencontre a exprimé sa joie « de voir les fils de Kolokoso décider d'aller de l'avant pour le bien être du secteur au travers de l'Asko ». Selon cet envoyé, l'apport du ministre Kitebi ne pourra se traduire que par les actions à mener pour que le secteur de Kolokoso se développe rapidement.

L'idéal de développement

Le nouveau président de l'Asko, Nzembula Mabunda, a appelé les fils et filles du secteur de Kolokoso à se rassembler autour de cette asso-

ciation en vue de travailler pour le développement de cette contrée. « Si les économistes et les spécialistes en développement considèrent le développement économique comme participant à l'accroissement durable du bien être de la majorité de la population, nous, nous pensons que la meilleure façon d'opérer cet accroissement est l'implication acceptée des populations », a-t-il dit. Pour réussir cette opération, le président Nzembula Mabunda pense qu'il faut conjuguer ensemble les efforts au lieu de les éparpiller par une multitude d'associations antagonistes.

Le président de l'Asko a noté la volonté de cette organisation d'endosser et de s'approprier les différentes résolutions et recommandations des journées de réflexion sur le devenir sociopolitique et économique de Kolokoso organisées à l'espace Ya Lolo à Limete. Nzembula Mabunda a également signifié que tout au long de ce mandat, l'Asko sera sans coloration politique ou des groupements. « Mais comme la politique s'occupe de tous, nous aurons un droit de regard et d'intégration au sein de la classe dirigeante de notre pays », a-t-il précisé.

Le fondateur de l'Asko, Thomas Kumbi Debeni a conseillé les fils de Kolokoso à apporter chacun sa pierre à la construction de cet édifice commun qu'est le secteur de

Kolokoso, en évitant des critiques hostiles qui n'avanceraient pas cette association qui les unit pour développer leur secteur. « Apportons nos possibilités financières et matérielles ainsi que nos connaissances dans les différents domaines pour le développement de notre contrée. La croissance économique pour ce secteur nous interpelle tous à participer massivement pour éviter les conséquences d'un siècle mal parti pour Kolokoso », a-t-il insisté.

L'émissaire du ministre Kitebi a souligné les jalons de développement du secteur posés par le gouvernement central. « Grâce aux efforts du gouvernement central, nous avons commencé par l'adduction d'eau potable à Kolokoso. Cette action doit s'étendre dans tout le territoire de Kenge », a-t-il rassuré. Ce comité se compose, outre le président, du vice-président Sylvain, Bivula Mangala Mbaba, du secrétaire général Gabriel Madiata Boka et de son adjoint André Wamba Nzeyi. Il y a également la trésorière générale Albertine Biba et son adjointe Astride Kataba ainsi que du chargé des relations publiques et protocole, Mibenga Pungu, assisté de Bosco Kafuti. Parmi les membres communaux, il y a Kambamba Luyela Willy, Remy Manima, Annie Wumba, Bosco Kafuti, Gilbert Lukengo Jean Kapay et Kodi.

Lucien Dianzenza

GRAND ÉCRAN

«Kinshasa mboka te» aux Rencontres cinématographiques de Hergla

Le documentaire du réalisateur congolais Douglas Ntimasiemi et du documentariste belge Raffi Aghekian représentera la RDC à la 9^e édition du festival tunisien qui se tiendra du 6 au 11 septembre.

Kinshasa mboka te» fait partie de la sélection officielle et se classe au nombre des vingt-sept courts-métrages proposés par la manifestation de l'association culturelle Afrique Méditerranée. La RDC est au nombre des seize Nations africaines qui prendront part à cet événement continental. Initialement prévue du 17 au 22 août, la 9^e édition des Rencontres cinématographiques de Hergla accueillera aussi le Mali, l'Égypte, le Soudan, le Sénégal, l'Algérie et le Maroc. On note que l'affiche du festival tunisien s'est élargi au-delà du continent et accorde une place aux réalisations d'autres pays comme le Liban, la France, l'Italie le Portugal, l'Espagne et la Belgique.

Au total, 325 réalisateurs ont ré-

pondu à l'appel à films réservé aux courts métrages et documentaires africains et méditerranéens. Avec comme critères de choix la qualité et l'originalité du propos, le comité de sélection a jeté son dévolu sur trente-huit réalisations dont onze longs métrages documentaires et vingt-sept courts métrages. Des thèmes centraux se dégagent de cette sélection, à savoir que les œuvres à l'affiche aux Rencontres cinématographiques de Hergla 2013 « *tourment autour de la mémoire collective et des problèmes liés au développement* », indique l'organisation. Et elle ajoute que les sujets de la femme au sein de la famille, du questionnement autour des frontières et des mutations que connaissent les pays du Sud sont également à l'ordre du jour.

En outre, signale-t-on, cette 9^e édition du festival de Hergla a prévu des programmes spéciaux autour de certaines œuvres marquantes à l'instar de Bouts de vies, Bouts de rêves, Président Dia,

Mère-Bi, La Trilogie des Amours, Borom Sarret et My Land. Cette programmation loin d'être hasardeuse est pleine de signification. Prenons le cas de Borom Sarret qui n'est autre que le premier film du pionnier du cinéma africain, le sénégalais Ousmane Sembène. La projection du court métrage de 1963 se veut en fait une célébration du 50^e anniversaire de sa production. Les festivaliers auront l'avantage de voir sa version récemment restaurée par la World Cinema Foundation à la Cinéma-thèque de Bologne. Celle-là même qui a été présentée à la sélection officielle Cannes Classics au Festival de Cannes 2013.

Rappelons ici que l'évènement tunisien respectera sa tradition. Les rencontres se tiendront à Hergla, petite ville balnéaire du Sahel tunisien qui lui a donné son nom. Les projections organisées en plein air se dérouleront cette année en présence de nombreux hôtes. Parmi ceux-ci l'on cite le cinéaste algérien Hamid Benamra,



son compatriote le plasticien Mustapha Boutadjine, le cinéaste sénégalais William Mbaye ainsi que

la cinéaste et productrice franco-sénégalaise Laurence Atalli.

Nioni Masela

PROVINCE ORIENTALE

FFJ condamne la torture infligée à un journaliste

L'ONG exige des poursuites pénales contre le commandant de la police, Bienvenu Azanga, et des policiers, auteurs des coups et blessures ainsi que la prise en charge médicale de la victime.



Des journalistes lors d'une conférence de presse organisée par FFJ et Acaj/Photo LDB

Dans un communiqué publié le 19 août, Freedom for journalist (FFJ) a condamné la torture infligée, le même jour de 9h00 à 12h00, à Placide Mbonde, correspondant local de Mongongo, un journal paraissant localement et journaliste à la Radio Télé Ami de Basoko (RTAB), station émettant à Basoko, territoire situé à 250 km de Kisangani, capitale de la Province orientale.

Selon cette organisation de défense et de promotion de la liberté des médias, le commandant en poste de la police a reproché à Mbonde d'avoir donné l'information sur l'évasion, le 16 août, des détenus d'un cachot de la police nationale. FFJ a noté que cette information a été auparavant diffusée sur Radio Okapi, une station parrainée par l'ONU. À en croire FFJ, douze éléments de la police qui ont interpellé le journaliste l'ont amené du bureau du territoire de Basoko au bureau du commandant de police en poste, situé à une distance de 300 m. « *L'accusé y aurait d'abord été déshabillé puis torturé par ces policiers qui l'ont arrêté avant de l'abandonner dans le coma. Mbonde s'en est tiré avec des douleurs au thorax avec le visage totalement tuméfié* », a souligné l'ONG. Devant ces faits, cette ONG a exigé des poursuites pénales contre le commandant Azanga et des policiers, reconnus par elle comme auteurs des coups et blessures. Elle a également plaidé pour la prise en charge médicale de la victime.

Lucien Dianzenza

HANDBALL

Dix-huit Congolaises retenues pour la CAN dames U17 à Oyo

La RDC va participer du 22 au 31 août à Oyo au Congo Brazzaville à la 8^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de handball dames de moins de 17 ans.

Les jeunes Léopards dames congolaises U17 se retrouvent dans le groupe B en compagnie du pays hôte de la compétition, le Congo Brazzaville, de la Guinée et du Sénégal. Le premier match de la RDC est prévu pour le 23 août

Il s'agit de Kangimala Christelle (Vainqueur/Kin), Mawaw A Hugnette (Nuru/L'shi), Benzuka Joceline (Vclub/Kin), MPemba Rabby (Vainqueur/Kin), Ngoie Mujinga Laure (Vainqueur/Kin), Mujinga Kabeya Mireille (Miki-shi/L'shi), Maninay Sylvie (CFP/L'shi), Bula Achille Berline (Vainqueur/Kin), Lusamba Sandrine (Vainqueur/Kin), Mumbala Laetitia (Vainqueur/Kin), Mulam-

par Bellevie (Interkin).

La délégation de la RDC à ce tournoi continental U17 dames de la balle dure va être à Oyo via Brazzaville ce 21 août 2013. Notons que nombre de ces joueuses des Léopards ont très récemment disputé la 30^e édition de la Coupe du Congo de handball dames seniors et devraient en principe être en formes pour ce rendez-vous à Oyo.



Joueuses de handball lors de la Coupe du Congo en 2013

face au Sénégal et le deuxième le jour suivant face à la Guinée. Le 25 août, les Congolaises affronteront les Diables rouges du Congo Brazzaville. En prévision de cette compétition internationale, la Fédération congolaise de handball a rendu publique, le 19 août à Kinshasa, une liste de dix-huit joueuses retenues dans la sélection.

bavu Rosita (V.Club/Kin), Mayela Laetitia (Saint-Éloi/Kin), Mujingila Francine (Vainqueur/Kin), Nzaba Julie (Vainqueur/Kin). On note aussi la présence sur la liste des joueuses convoquées de Bambi Kasonga Nathalie (Miki-shi/L'shi), Pende Élodie (Nuru/L'shi), Masengo Kimona Meridjo (Nuru/L'shi) et Mukason-

Pour rappel, la RDC avait occupé la deuxième place au terme de la 7^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de handball dames U17 organisé en 2011 à Ouagadougou au Burkina Faso. En finale, les jeunes Congolaises s'étaient inclinées face aux Angolaises par 16 buts à 19.

Martin Enyimo

COOPÉRATION

Une charte de la renaissance culturelle africaine à Brazzaville

Vrai plaidoyer pour la promotion et la valorisation de la culture africaine, cette charte sera lancée à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération au cours d'un atelier qu'organiseront l'Union africaine et le ministère de la Culture et des arts les 22 et 23 août.

Quarante-cinq participants en provenance des États de la communauté économique de l'Afrique centrale et de la Communauté de l'Afrique de l'Est prendront part à cet atelier qui sera placé sous les auspices du ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso. Rappelons que cette charte a été adoptée par les chefs d'État et de gouvernement réunis les 23 et 24 janvier 2006 à Khartoum (Soudan). Elle remplace la charte culturelle de l'Afrique datant de 1976.

Articulée en trente-neuf articles, cette charte est un vrai plaidoyer pour la promotion et la valorisation de la culture africaine. Elle poursuit les objectifs ci-après : promouvoir la liberté d'expression et la démocratie culturelle, intégrer les objectifs culturels aux stratégies de développement, encourager la coopération culturelle internationale, et développer toutes les valeurs dynamiques du patrimoine culturel africain. Par ailleurs, cette charte encourage la création d'un fonds africain du patrimoine mondial et la création de maisons de l'Afrique dans les pays où il existe une forte diaspora africaine. Le directeur général du Patrimoine et des Archives, Samuel Kidiba, se dit heureux de voir son pays organiser un tel atelier : « Nous sommes heureux que cet atelier de lancement de la campagne de la charte de la renaissance culturelle africaine se tienne dans notre pays, qui l'a signée et ratifiée. Cet instrument juridique vient se greffer aux conventions de l'Unesco que nous avons ratifiées également. À l'heure où on évoque de plus en plus les émergences et les intégrations économiques des peuples africains, la charte qui va réunir les représentants des États des différentes sous-régions est un texte qui doit inspirer tous les spécialistes en développement. Point n'est besoin de rappeler que le patrimoine culturel est un facteur fondateur d'épanouissement pour assumer une responsabilité accrue dans le développement des États. »

Bruno Okokana

FOOTBALL

L'actualité du football africain

Groupe A

AC Léopards-Al Ahly (Égypte) : 0-1 (0-1)

But : Walid Soliman (41^e) pour Al Ahly

Orlando Pirates (Afrique du Sud)-Zamalek (Égypte) : 4-1 (1-0)

Buts : Lennox Bacela (27^e), Tlou Ségosela (57^e), Sifiso Myeni (78^e) et Daine Klata (82^e) pour Orlando Pirates, Shikabala (29^e) pour Zamalek

Classement

1) Orlando Pirates, 7 pts, 2) AC Léopards, 4 pts, 3) Al Ahly, 4 pts, 4) Zamalek, 1 pt

Programme de la quatrième journée

Al Ahly (Égypte)-AC Léopards (Congo) le 31 août

Zamalek (Égypte)-Orlando Pirates (Afrique du Sud)

Groupe B

Séwé San Pedro (Côte d'Ivoire)-Espérance de Tunis (Tunisie) : 0-1 (0-0)

But : Oussama Darragi (47^e) pour l'Espérance de Tunis

Coton Sport de Garoua (Cameroun)-Recreativo Libolo (Angola) : 2-1 (1-0)

Buts : Kada Yougouda (31^e) et Emmanuel Mbongo (47^e) pour le Coton Sport ; Ruben Gouveia (89^e) pour le Recreativo Libolo

Classement du groupe B

1) Espérance de Tunis, 6 pts, 2) Coton Sport, 6 pts, 3) San Pedro, 3 pts, 4) Libolo, 3 pts

Programme de la quatrième journée

Espérance de Tunis (Tunisie)-Séwé San Pedro (Côte d'Ivoire) le 31 août

Libolo (Angola)-Coton Sport (Cameroun) le 1er septembre.

Camille Delourme

GESTION DES ARCHIVES

Les administrations appelées à intégrer l'ère du numérique

La thématique a été abordée à la faveur d'un atelier de formation sur la gestion optimale des archives à l'ère du numérique, ouvert le 19 juillet à Brazzaville, par le Bureau d'ingénierie et de management (BIM) en collaboration avec la société Docuware.

La formation, qui s'étend jusqu'au 23 août, réunit vingt participants venus de quelques pays d'Afrique et du Congo Brazzaville. Pendant cinq jours, ces derniers seront formés à la gestion physique et électronique des archives à l'ère du numérique.

Cette formation a deux objectifs fondamentaux, à savoir organiser le processus d'archive en conformité avec les exigences prescrites par les normes internationales à l'ère du numérique, mais aussi conduire avec succès un projet d'archive dans un environnement numérique. « Nous avons identifié, en tant que bureau d'étude international, le système d'archivage pour pouvoir conserver les informations et les utiliser à bon escient dans nos ministères, nos sociétés, aussi bien sur le plan physique



qu'électronique », a indiqué le PDG de la société BIM, Nazaïre Sado.

La formation vise également à donner aux administrations, tant publiques que privées, des outils adéquats, afin qu'elles soient à mesure d'organiser et de gérer leurs archives. « Nous remarquons que dans la plupart de nos entreprises, les archives sont gérées de façon chaotique et nous avons une technique qui consiste à donner aux entreprises la manière d'organiser leurs archives et

constituer un pacte documentaire », a déclaré pour sa part l'animateur de la formation, Benjamin Nkoud.

En effet, selon le contenu de la formation, les participants assimileront de façon approfondie sept notions préliminaires, entre autres les concepts fondamentaux de l'archivage, les normes internationales dans le domaine de l'archivage, l'organisation du processus d'archivage (méthode Dirks), ainsi que le concept de l'archivage électronique (ISO).

Firmin Oyé

AFROBASKET

Les Diables rouges entrent en compétition aujourd'hui

Les basketteurs congolais livreront leur premier match ce 21 août face au Cameroun dans le cadre de la vingt-septième édition de la Coupe d'Afrique de basketball (Afrobasket).

Après une mise au vert à Oyo, dans le département de la Cuvette, l'équipe nationale senior hommes de la discipline prouvera de quoi elle est capable devant ses

concurrents du groupe D. Ainsi, le Cameroun se présentera en premier devant le Congo. Les Diables rouges vont par ailleurs se mesurer aux Nigériens et aux Maliens. Les Congolais, qui ont fait le déplacement de la Côte-d'Ivoire pour hisser les couleurs du pays, ont l'obligation de résultat même si la bataille s'annonce difficile.

Les confrontations, dans les au-

tres poules, seront également âprement disputées. Le groupe A verra la Côte d'Ivoire, pays hôte, aux prises avec l'Égypte, le Sénégal et l'Algérie. Tandis que la Tunisie, championne en titre, va se mesurer au Rwanda, au Burkina Faso et au Maroc, dans le groupe B. La poule C, quant à elle, mettra en opposition l'Angola, le Cap-Vert, la République centrafricaine et le Mozambique. Ces deux derniers pays ont ouvert le bal de la compétition hier à Abidjan.

Ce sont ces seize équipes qui sont engagées dans la compétition pour succéder à la Tunisie. Le pays maghrébin a donc une forte pression sur les épaules d'autant plus qu'il doit défendre son titre devant des adversaires qui ne se laisseront pas faire. Chacun des pays participant voudrait en effet allonger la liste des titres de son palmarès. La phase de poule permettra au public de découvrir les pays qui seront dans le carré d'as. Tandis que la compétition, elle, dira son dernier mot lors de la finale qui se disputera le 31 août.



Une phase de préparation des Diables rouges. (© Adiac)

Rominique Nerplat-Makaya

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Les Léopards de Dolisie n'ont plus droit à l'erreur

Après la défaite du club dolisien 0-1 face au National Al Ahly du Caire, le public sportif congolais se demande si les Fauves du Niari réussiront le pari de conquérir le 1er septembre les trois précieux points perdus le 17 août à domicile.

Au terme de la rencontre comptant pour la troisième journée de la Ligue africaine des champions, les dirigeants ont échangé avec les joueurs pour tirer les enseignements de la défaite. Le staff technique et le président du club sont parvenus à la conclusion selon laquelle le réalisme qui a manqué aux Fauves était la principale cause de la contre-performance des Congolais face aux Égyptiens. « *Cela fait partie des jours sans. Je pense qu'aujourd'hui tout est réuni pour que nous puissions prendre les trois points et nous maintenir en tête de cette poule. Tactiquement, techniquement, nous étions supérieurs aux Égyptiens. Nous avons tiré tous les enseignements qui s'imposaient afin de réajuster un certain nombre de choses qui n'ont pas fonctionné* », a commenté Cyril Ndonga, l'un des entraîneurs d'AC Léopards.

Le président de l'équipe, quant à lui, intègre cette défaite dans le fonctionnement des grandes formations, ajoutant que c'est la particularité de la Ligue des champions dont les matchs sont très difficiles, très heurtés et très instructifs : « *J'ai été battu, mais je ne suis pas abattu. Je suis un compétiteur. Je pense que la grandeur d'une équipe ou même d'un homme réside non dans sa faculté de ne jamais tomber, mais dans sa capacité à se relever chaque fois qu'il tombe.* » C'est en ces termes que Rémy Ayayos Ikounga console et remonte le moral de ses protégés qui ont fait un match exceptionnel, mais ont, hélas, manqué de réalisme. Évoquant avec la presse l'avenir de son équipe, il indique : « *Je suis de façon chronique un incorrigible optimiste. Je vais me déplacer en Égypte et je vous fais le pari d'obtenir un bon résultat là-bas. Cela arrive dans le football, et je me suis attaché à dire clairement que nous allons en Égypte pour gagner, pas pour chercher un nul. Dieu fera le reste.* »

Deuxième du groupe à égalité de points avec Al Ahly (quatre), l'Athlétic Club Léopards, qui conserve toutes ses chances de



Les Fauves du Niari chantant leur hymne d'avant le match. (© DR)

qualification pour les demi-finales, devrait, selon son président, jouer les prochains matchs avec beaucoup d'engagement pour atteindre cet objectif. L'équipe est d'abord condamnée à battre Al Ahly au terme d'un match qui sera peut-être délocalisé en raison de la situation qui prévaut en Égypte. Puis s'affirmer le 15 septembre à Dolisie devant Orlando Pirates avant de rêver d'un autre exploit grandeur nature. « *Je demande aux Congolais de penser à l'AC Léopards dans leurs prières. Car je*

crois que gagner la Ligue des champions n'est ni un rêve ni une utopie. Non, pas du tout. C'est un objectif clair et concret. Je peux ou pas l'atteindre, mais j'ai la foi que je peux y arriver », ajoute-t-il.

L'équipe aura visiblement des arguments à faire valoir lors de la phase retour de la compétition, surtout si son providentiel buteur, qui est en convalescence, retrouve rapidement ses coéquipiers. Sauf cas de force majeure, il pourrait, selon les dires de Rémy Ayayos Ikounga, être prêt

le 1er septembre. « *Un attaquant comme Bhebey Ndey, vu la lecture du match et les différents ballons qui ont circulé dans la surface de réparation adverse, un renard de surface de cet acabit peut nous être grandement utile. Il va bientôt reprendre les entraînements, puis il rejoindra le groupe tout aussi déterminé que les autres. Je reste confiant en l'avenir. Je crois que la grâce de Dieu nous emmènera en demi-finale* », conclut Rémy Ayayos Ikounga.

James-Golden Éloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Azerbaïdjan, 3^e journée, 1^{re} division

Qarabag s'empare de la tête du championnat après son succès sur Xäzär Länkärän (2-0). Remplaçant, Ulrich Kapolongo est entré en jeu à la 76^e, alors que le score était acquis.

Le début de saison tourne au calvaire pour l'Inter Bakou de Bruce Abdoulaye, qui concède sa 3^e défaite de la saison, sur son terrain, face à AZAL (0-2). Titulaire en défense centrale, Abdoulaye a été averti à la 90^e+1.

Belgique, 4^e tour de la Coupe

Sans Yannick Loemba, le White Star Woluwé se qualifie aux dépens de Namur (4-1).

Espagne, 1^{re} journée, 1^{re} division

Sorti du banc à la 56^e minute, alors que l'Espagnol Barcelone était mené 2-1. Après un premier essai du droit, repoussé par le gardien, le Franco-Congolais a fait mouche à la 75^e : parti dans le dos de la défense, il est servi à l'entrée de la surface, va au duel avec le portier qu'il trompe à bout portant d'une frappe croisée du gauche.

République tchèque, 5^e journée, 1^{re} division

Aligné en soutien de la ligne d'attaque, Franci Litsingi a participé au carton de Teplice sur le terrain du Slavia Prague (7-0). Un succès qui permet à Teplice de prendre la 4^e place, avec 11 points, à une longueur du Slvan Liberec et un point du leader, le Viktoria Plzen.

Suisse, 1^{er} tour de la Coupe

Sans Matt Moussilou, non retenu pour ce match, Lausanne atomise Cornol (7-0). Igor Nganga était titulaire lors de la victoire de Aarau sur le terrain du Neuchâtel Xamax (3-1). Notons qu'au prochain tour, Aarau se déplacera à Buochs.



Camille Delourme

CAN DE HANDBALL CADET ET JUNIOR FILLE

Oyo accueille la jeunesse africaine

Le district d'Oyo dans le département de la Cuvette abrite du 23 au 31 août la 8^e édition de la Coupe d'Afrique cadette avant la 19^e coupe junior prévue du 1^{er} au 9 septembre.

Durant deux semaines et demie, la population du nord du Congo frémira pour la première fois au rythme du handball africain grâce à l'organisation des championnats d'Afrique de la discipline au gymnase d'Oyo par la Confédération africaine de handball et la Fédération congolaise de la discipline sous le patronage du ministère des Sports et de l'éducation physique.

Les huit pays engagés à la CAN cadette, notamment la Tunisie, le Gabon, la RDC, la Guinée, l'Angola, l'Algérie, le Congo et le Sénégal sont attendus à Oyo le 22 août, alors que la compétition démarre le 23 et prendra fin le 31 août. Les équipes juniors arrivent quant à elles dans la localité le 30 août et prendront le relais du 1^{er} au 9 septembre. Cependant, après leur mise au vert de deux semaines à Abidjan en Côte d'Ivoire, les Diables rouges cadettes et juniors sont rentrées hier à 23 heures. À Abidjan, les Congolaises ont livré plusieurs matchs en aller-retour contre les sélections ivoiriennes et ont tous gagné. D'après les entraîneurs, ce stage leur a permis de faire une mise au point avant la compétition.

« *Sur les six matchs disputés par les cadettes, respectivement contre les cadettes et juniors ivoiriennes, nous les avons tous gagnés. Ce stage d'Abidjan avait sa raison d'être. Il nous a permis d'observer honnêtement les équipes et de corriger ce qui ne marchait pas. Le reste se fera au fur et à*

mesure des matchs », a indiqué l'entraîneur adjoint des vice-champions d'Afrique, Victor Maténé, qui a ajouté que la mission était certes lourde, mais que le public congolais ne serait pas déçu. De leur côté, les Diables rouges junior, championnes d'Afrique en titre, pensent que la coupe ne sortira pas du Congo pour un autre pays : « *Nous allons nous battre pour conserver le trophée, car les Angolaises ne doivent pas continuer à être notre bête noire* », a indiqué Alphonsine Ngoulou, latérale droite de l'équipe congolaise.

Soulignons que les équipes cadettes évolueront dans deux groupes de quatre. Le groupe A loge l'Angola (champion en titre), la Tunisie, l'Algérie et le Gabon ; le groupe B le Congo (vice-champion), la RDC, la Guinée et le Sénégal. Le programme de la compétition annonce quatre matchs à l'ouverture : le Sénégal affrontera la RDC à 12 heures ; à 14 heures, le Gabon rencontrera l'Angola ; à 16 heures, l'Algérie affrontera la Tunisie. La cérémonie d'ouverture interviendra à 18 heures avant le match Guinée-Congo prévu une heure après. Le 24 août à midi, Tunisie-Gabon ; et à 14 heures, RDC-Guinée, Angola-Algérie et Congo-Sénégal.

Notons que le district d'Oyo est de plus en plus sollicité grâce à la construction par le gouvernement congolais du gymnase, le deuxième au niveau national après celui de Ouenzé à Brazzaville, en pleine réhabilitation. Ce gymnase a abrité pour son inauguration les championnats d'Afrique de tennis de table en juin et les préparatifs des Diables rouges à l'Afrobasket d'Abidjan.

Charlem-Léa Legnoki